

Vue d'ensemble

Magazine d'information municipal de Saint-Paul-Trois-Châteaux



Juin 2024

DOSSIER

**La Ville agit pour
la transition écologique**

70

- 08_ Tout savoir sur le budget 2024
- 10_ Comment la Ville investit dans ses écoles
- 34_ L'année du sport bat son plein

SOMMAIRE



08

Actualités
Tout savoir sur
le budget 2024

10

Actualités
Comment la Ville investit
dans ses écoles

16

Travaux
Le Serre-Blanc
se transforme

20

20

Dossier
La Ville actrice de la
transition écologique

34

Sport
L'année du sport
bat son plein

44

**Les Tricastins
ont du talent**
Perrine Gonthier

Directeur de la publication : Jean-Michel Catelinois
Directeur de la communication : Thomas Vanfleteren
Rédacteur en chef : Baptiste Camilleri
Rédaction : Baptiste Camilleri, Florence Exbrayat,
Audrey De Luca
Conception et réalisation : Avantmidi
Crédits photos : Service communication, Dédic photo,
Jérôme Crozat, Franck Prévôt, Sandrine Di Prima
Tirage : 6 000 exemplaires
Périodicité : trimestrielle
Dépôt légal : quatrième trimestre 2022
Éditeur : Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, place
Castellane, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux.
Tél. 04 75 96 78 78.
Courriel : communication@mairie-sp3c.fr
Imprimeur : Imprimerie Graphot





Le mois de juin augure l'arrivée de l'été où l'occasion est propice aux bons moments passés en famille ou entre amis, aux vacances et à la détente.

C'est aussi à Saint-Paul-Trois-Châteaux un moment fort de la vie festive, culturelle et sportive, un moment où la programmation événementielle de plein air prend une tournure particulièrement réjouissante. Comme vous pourrez le découvrir en parcourant ce magazine et le programme des festivités qui y est joint, la ville s'anime de toute part. Il y en a pour tous et pour tous les goûts.

Le mois de juin est aussi celui qui marque l'arrivée des grosses chaleurs et avec elles reviennent aussi peut-être plus qu'à d'autres périodes les problématiques de sécheresse.

Une eau si précieuse qu'il nous faut préserver. Et si la raréfaction de l'eau potable est l'un des premiers marqueurs du réchauffement climatique, la préservation de notre environnement fait désormais partie intégrante de toutes nos politiques.

Et notre action qu'elle soit collective ou individuelle, se veut être la plus vaste possible pour influencer sur notre environnement commun et le préserver.

Le champ d'actions est dès lors très large et la collectivité entend bien évidemment jouer pleinement son rôle en agissant en faveur de la nécessaire transition écologique et énergétique.

C'est ce que vous découvrirez en parcourant le dossier de cette nouvelle édition que nous consacrons à l'environnement.

Bonne lecture à vous et profitez bien de Saint-Paul-Trois-Châteaux en fête. ●

**Votre maire,
Jean-Michel Catelinois**

Le tour de Saint-Paul en 90 jours





6



7



8



9



10

- 1_ Spectacle "Je préfère qu'on reste ensemble", 27 février
- 2_ Journée nationale à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, 19 mars
- 3_ Grande lessive à la Maison de l'enfance, 21 mars
- 4_ Dictée du Tour de France, 22 mars
- 5_ Élection de Miss Drôme à l'Espace de la Gare, 23 mars
- 6_ Repas des aînés, 28 mars
- 7_ Concert de Maxime Le Forestier, 5 avril
- 8_ Inauguration de la borne du Tour de France, 8 avril
- 9_ Distribution de pièges à frelon asiatique, 9 avril
- 10_ Fabrication des chars du carnaval sportif au Rubis'Cube, 15 avril

Merci à nos partenaires qui financent le départ du TDF 2024



Ils sont 23 partenaires à soutenir la commune dans l'organisation du départ de la 17^e étape du Tour de France le 17 juillet prochain. 23 entreprises locales qui participent ainsi au financement de cette épreuve mythique qui réunit plusieurs milliers de personnes autour d'une même passion. Une course cycliste qui véhicule une image positive de Saint-Paul-Trois-Châteaux à travers la planète et ce grâce à une couverture médiatique exceptionnelle. Au total leur aide financière dépasse les 84 000 euros. Un grand merci à elles ! ●

Où sont les remplaçants dans les écoles ?



Depuis plusieurs mois, nous constatons avec regret toutes les difficultés rencontrées pour trouver des remplaçants au sein des écoles de la commune et pallier les absences d'enseignants. Si nous pouvons comprendre combien l'exercice peut être difficile au regard du déficit de personnel, la gymnastique à laquelle sont confrontées localement les équipes éducatives au quotidien pèse lourdement sur la qualité et la continuité pédagogique des enfants. Car au final, c'est l'intérêt des enfants qui doit primer et leur bien-être afin de leur offrir toutes les chances de s'épanouir et d'apprendre.



C'est d'ailleurs en ce sens que le premier magistrat est intervenu, en soutien au mouvement lancé par les parents d'élèves en avril dernier, auprès du Premier ministre, de la ministre de l'Éducation Nationale et du Directeur Académique afin de réclamer des mesures pérennes et des solutions afin que les enfants ne pâtissent pas de la situation. Plusieurs élus ont également participé à des rassemblements de parents d'élèves en mars et avril. ●

Ils ont apprécié et le disent sur les réseaux sociaux

« Félicitations à l'équipe qui a réparé le banc de l'avenue Charles Gounod. J'ai apprécié l'échange standard avec un banc identique entièrement restauré ; Good job, merci l'équipe »

Jean-Pierre.

**« Merci pour cette initiative !
Les jeunes ont été au rendez-vous »**

Mickaël (au sujet de la réception de remise des cartes électorales).

« C'était super cette soirée » Jessica ;
« Magnifique gala, merci aux quatre clubs pour ces belles démonstrations » Cécile (au sujet du gala d'arts martiaux).

**« Très bon partage avec M. le Maire
et les personnes qui l'accompagnaient »**

Michèle (au sujet de la visite de quartier au sein de la cité 3).

« Bluffant, signalé à 9h30, travaux terminés y compris la toiture nettoyée lorsque je passe à 16h00, je suis bluffé... Félicitations à toute l'équipe, ça en valait le coup je pense, merci pour les utilisateurs de cet abribus ! »

Jean-Pierre.

**« C'était super ! Les enfants se sont
régalés. Bravo à l'équipe du Rubis'Cube et
à la mairie de Saint-Paul-Trois-Châteaux »**

Brice (au sujet du carnaval sportif).

Le buzz de Facebook

La publication sur le carnaval du relais petite enfance à la mi-février a été la plus likée de ce premier trimestre. ●



Le buzz d'Instagram

La publication sur l'installation fin janvier d'une nouvelle mini-rampe au skatepark a été la plus likée ce premier trimestre (60). ●



SÉCURITÉ

Vigipirate : mesures renforcées



À la suite de l'attentat terroriste qui a eu lieu à Moscou en mars dernier et aux menaces qui pèsent sur la France, la posture Vigipirate a été relevée au seuil "urgence attentat" par le Premier Ministre. Aussi, et en application des directives préfectorales, plusieurs mesures de vigilance, de prévention et de protection ont été prises localement. Parmi les mesures, certaines concernent les conditions de stationnement et d'accès au sein des établissements scolaires, mais aussi la surveillance et la protection des sites concernés par la tenue de manifestations par la mise en place notamment de restrictions de circulation et de stationnement aux abords des sites. Si ces dispositions peuvent parfois apparaître contraignantes, elles répondent aux directives données et visent à protéger les populations. ●

Tout savoir sur le budget 2024 de la collectivité

Petit tour d'horizon, avec le maire Jean-Michel Catelinois et son premier adjoint Guy Fayolle, sur le budget 2024 de Saint-Paul-Trois-Châteaux, qui couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre.



68 819 000 €

pour l'ensemble des budgets de la Ville (budget général, eau potable, assainissement et maison de santé)

Dont 41 911 843 € en fonctionnement et 26 907 857 € en investissement

Un contexte

« Nous sommes dans une période économique compliquée, marquée par une inflation qui a un impact sur les charges à caractère général nécessaires à la réussite de nos missions de service public et par une recrudescence des tensions à l'international qui ont un impact direct sur le coût des matières premières. À l'échelle de la commune, la masse salariale est en hausse cette année du fait de l'augmentation du point d'indices, du SMIC et des mesures mises en place pour lutter contre les pertes de pouvoir d'achat des agents. Mais notre crédibilité financière nous permet de faire face à tout cela et de continuer à assumer pleinement le rôle qu'est celui d'une collectivité auprès de ses habitants. »

De la rigueur

« Ce budget 2024 se veut à la fois réaliste et volontariste, avec une nouvelle fois une non-augmentation des taux d'imposition (lire par ailleurs). Nous continuons à mettre en œuvre les engagements du mandat à un rythme et selon des formats compatibles avec le contexte budgétaire actuel. Il n'est pas question pour la municipalité de dépenser plus que ce qu'elle ne

pourrait. Nous avons accentué notre gestion rigoureuse de ces dépenses et notre maîtrise des dépenses de fonctionnement. Les élus et les services jouent par exemple chacun leur rôle dans la maîtrise des coûts d'énergie (lire aussi dans le dossier). L'évolution mesurée des dépenses de fonctionnement 24,1 M€ en 2024, plus 2,7 M€ par rapport à 2023 malgré le contexte défavorable, est une des preuves de notre volonté d'être rigoureux. »

De l'ambition

« Grâce à cette rigueur budgétaire, grâce à cette gestion "de bon père de famille", nous pouvons continuer à garantir un rythme d'investissement important. En 2024, nous allons connaître une hausse importante des autorisations de programme d'investissement, qui vont atteindre 12,9 M€. Soit plus 56,35 % par rapport à 2023. C'est un point haut historique pour la collectivité. Et cet effort s'accompagne constamment d'une recherche de subventions nouvelles et de financements extérieurs pour chaque opération, afin de diminuer le coût final pour la Ville. » ●

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2024



Agrandissement du Musat : **1,085 M€ HT** (sur un total de 1,51 M€ de travaux)



Construction de l'école maternelle du Serre-Blanc et du restaurant scolaire : **3,754 M€ HT** (sur un total de 4,33 M€ de travaux)



Construction de la salle à vocation sportive : **1,5 M€ HT** (sur un total de 2,12 M€ de travaux)

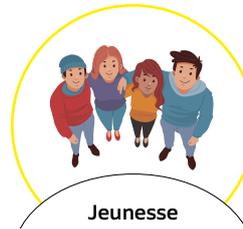
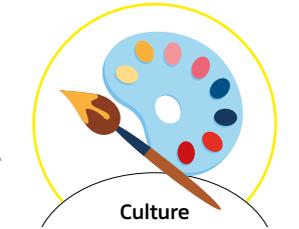
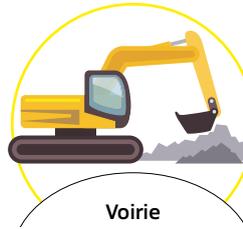
UN SOUTIEN FORT AUX ASSOCIATIONS

La Ville continue d'accompagner les 74 associations locales avec la mise à disposition de locaux, du soutien matériel mais aussi des subventions, qui s'élèvent en 2024 à **668 695 €**.

Sport	104 750 €
Culture	185 150 €
Jeunesse	287 545 €
Autres	91 250 €



LES GRANDES MASSES DE DÉPENSES



DES RECETTES ISSUES EN GRANDE PARTIE DE LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES

C'est une des spécificités du budget de notre commune. La part la plus importante de nos recettes ne vient pas de la fiscalité des ménages comme souvent dans d'autres villes. Mais de la dynamique économique de notre territoire et des recettes générées (4,06 M€ de recettes sur taxe foncière des entreprises et 3,7 M€ pour la cotisation foncière des entreprises). Cela permet de ne pas impacter les Tricastines et les Tricastins dans un contexte économique tendu, avec des taux de fiscalité qui restent gelés, et ça depuis 2008. On parle de **13,42 %** pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, de **28,28 %** pour la taxe sur le foncier bâti et de **39,50 %** pour la taxe sur le foncier non bâti.



Rénovation thermique de la mairie : **1,245 M€ HT** (sur un total de 1,3 M€ de travaux)



Réaménagement de la RD 59 A : **480 K€ HT** (sur un total de 1,487 M€ pour le projet)



Agrandissement de la Maison de santé Simone-Veil : **355 K€ HT**

La collectivité **omniprésente** dans les écoles



Entretien avec l'adjointe aux affaires scolaires, Céline Aranéga, sur l'engagement de la Ville pour ses écoles, les équipes éducatives et les élèves.



Quelle est votre vision de ce que doit être l'accompagnement de la Ville pour tout ce qui concerne le scolaire ?

« Investir comme nous le faisons dans nos établissements scolaires est essentiel pour plusieurs raisons. Notre équipe municipale est convaincue que l'éducation est le pilier fondamental sur lequel repose l'avenir de notre société. Investir dans l'éducation, ce n'est pas simplement une question de série de salles de classe et de manuels scolaires. C'est investir dans nos enfants et dans leur avenir pour former une nouvelle génération de citoyens compétents et engagés mais aussi dans la prospérité de notre commune. Nous souhaitons à notre niveau contribuer à la création d'un environnement propice

à l'épanouissement scolaire des jeunes Tricastins, aux côtés des équipes éducatives très engagées. »

Comment se matérialise cet accompagnement ?

« Il y a d'abord un budget, conséquent, alloué à l'enseignement. Pour 2024, on parle déjà de 4,3 millions d'euros consacrés à la création de la nouvelle école maternelle du Serre-Blanc et du nouveau restaurant scolaire qui accueillera également les élèves de l'école du Pialon (lire également en p. 16). Ensuite plus de 590 000 € sont alloués pour les fournitures scolaires des élèves, les sorties et projets et l'achat de petits équipements. Nous avons aussi mis en

place deux enveloppes annuelles (6 000 euros et 12 000 euros) pour des classes découvertes dans les deux sections. Sans oublier le coût de l'équipement informatique pour nos classes : un PC portable par classe, des PC de direction, des vidéoprojecteurs, des classes mobiles et des tablettes pour les enfants allophones. »

Il y a aussi un accompagnement humain...

« L'équipe dédiée au service des écoles ne regroupe pas moins de 55 agents : direction, coordination scolaire et périscolaire, enseignante d'anglais, responsables de cantine, agents d'entretien et de restauration, diététicienne, directeurs et animateurs périscolaires. Nous avons aussi fait le choix de positionner une Atsem par classe, là où la collectivité n'a aucune obligation légale de le faire. Elles sont au nombre de 13, avec une remplaçante pour permettre une solution rapide en cas d'absence. »

De nombreuses interventions d'agents d'autres services et structures de la collectivité sont aussi à mettre en lumière...

« Effectivement, les exemples sont nombreux. Deux éducateurs sportifs employés par la Ville encadrent les élèves sur des temps sportifs et des sorties à la piscine. On parle de 1 800 heures par an. Les équipes de la médiathèque réalisent plus de 50 séances d'accueil et d'animations



pour les maternelles sur une année scolaire. Deux de nos policiers municipaux, formés pour faire passer les permis piéton/vélo et mener des ateliers de sensibilisation au cyberharcèlement interviennent à la demande des équipes éducatives. Le service des sports organise depuis deux ans des Jeux olympiques scolaires en partenariat avec nos clubs sportifs pour que des centaines d'enfants puissent s'initier à différents sports. Sans compter les 700 élèves invités chaque année à un spectacle payé par la collectivité en fin d'année et la mise à disposition de nos équipes à la régie de l'Espace de la Gare pour tous les événements liés au scolaire.

Je pourrais parler aussi de l'enseignante en anglais employée par la Ville qui

intervient aussi sur demande, de l'aide aux devoirs financée par la Ville au Pialon et au Resseguin ou encore de toutes les animations proposées sur les temps périscolaires par nos agents et par des personnes extérieures : foot, sophrologie, théâtre, tennis de table, etc. Sans oublier nos équipes du Musée d'archéologie tricastine qui réalisent des dizaines d'ateliers scolaires chaque année. »

Concernant les bâtiments scolaires, comment se traduit l'action de la Ville ?

« Si nous construisons une nouvelle école, la maternelle du Serre-Blanc, nous n'en oublions pas pour autant nos autres bâtiments scolaires. Toute l'année, les équipes du pôle technique sont sur le pont. Qu'il s'agisse de la partie travaux, pour répondre au jour le jour aux demandes d'intervention faites par les directrices d'établissement. Sur l'année 2023, on en comptait 247 au total. Ou bien que ce soit pour mener divers travaux : création et mise en place de pergolas, peinture, créations de plots Il y a aussi toute la partie propreté, avec plus de 260 heures d'intervention les mercredis et la partie entretien des espaces verts (tonte, ramassage des feuilles mortes, taille), qui représente plus de 700 heures à l'année. Et tout cela est géré par des agents de Saint-Paul-Trois-Châteaux. » ●





La Fédération française pour le don de sang bénévole illumine Saint-Paul

Mardi 23 avril, la commune a accueilli le parcours de la vie à Saint-Paul : une flamme passant de ville en ville et symbolisant le sang qui circule en nous. Petit clin d'œil à la flamme olympique.

En présence de l'Amicale des donateurs de sang bénévoles du Tricastin, des jeunes de l'école de rugby et des musiciens de la Lyre tricastine, cet événement fut l'occasion de célébrer les 75 ans de la Fédération française pour le don de sang bénévole (FFDSB), mais surtout de sensibiliser la population au don et alerter sur la pénurie de sang en France.

C'est un fait : il manque 30 000 poches de sang pour retrouver un seuil sécuritaire nécessaire aux besoins de transfusion. Un état alarmant lié notamment à la crise du Covid, mais pas seulement. Les donateurs deviennent vieillissants,

et seul 3,5 % de personnes donnent en France. Le sang, hélas, ne se fabrique pas, et il est crucial pour sauver des vies. Leucémies, cancers, accouchements, accidents domestiques et routiers sont les principales causes de transfusion. Il suffit de faire le premier pas ! Raymond Del Papa, président de l'Amicale, ne le sait que trop bien, lui qui a déjà réalisé 208 dons. De 18 à 71 ans moins un jour, tout le monde peut donner, jusqu'à quatre fois par an pour les femmes, et six fois pour les hommes, à condition de peser plus de 50 kg. Un entretien préalable avec le médecin permet de déterminer l'éligibilité au don, et le sang récolté est systématiquement analysé en laboratoire. ●

Le don, encore plus impactant en chiffres

- un don c'est 1 poche de sang de 500 ml (le corps en contient 6 à 7 litres !)
- un don, c'est 6 à 7 minutes de collecte (pour 1h sur place)
- un don, c'est surtout 3 vies de sauvées !

Devenez un bon secouriste et donnez votre sang !

C'est l'appel fort des 24 bénévoles de l'Amicale, qui dessert 9 communes du Tricastin, dont Saint-Paul, et organise 6 collectes annuelles, à la salle Pommier et Girard, Espace de la Gare. À venir : les lundis 3 juin, 5 août, et 7 octobre, de 8h à 12h30. La prise de rendez-vous est fortement recommandée, venir avec sa carte d'identité et le ventre plein, indispensable !

Rendez-vous :

04 75 82 44 05

dondesang.efs.sante.fr

Informations :

06 07 66 31 37

Le centre de santé municipal a accueilli ses premiers patients



Le centre de santé municipal piloté par la Ville de Saint-Paul a ouvert ses portes le 11 mars. Il est installé provisoirement au 2 parvis Daniel Chlique, à proximité du parking Chausy. Avant un déménagement prévu en fin d'année dans des locaux réaménagés au rez-de-jardin de la Maison de santé Simone-Veil, rue de Clastres. Plus d'un mois après cette ouverture (au 22 avril), 270 consultations avaient déjà été réalisées, soit une moyenne de 22,5 consultations

par jour d'ouverture. Pas moins de 167 personnes ont pu faire officiellement enregistrer le docteur Dumas comme médecin traitant. Une nouvelle infirmière en pratique avancée recrutée par la Ville a intégré le centre et peut assurer au côté du médecin une prise en charge élargie des patients (lire aussi en p. 19). La structure compte également un cadre de santé pour le pilotage et une secrétaire médicale, alors que le recrutement de nouveaux médecins est en cours. ●

INFOS EN +

La prise de rendez-vous est possible sur Doctolib ou via téléphone, au 04 75 46 02 41.



Cultivez votre main verte dans les jardins partagés

La Ville a mis en place deux sites de jardins partagés. Un de 17 parcelles au Resseguin, rénové récemment, avec zone de promenade, de jeux et emplacements ombragés. Et un autre de 37 parcelles, les Jardins de la solidarité, derrière Intermarché, avec emplacements plus grands et un calme qui permet aux jardiniers de se ressourcer. L'entraide y est efficace et source de convivialité. Des parcelles se libérant régulièrement, les personnes intéressées peuvent faire une demande pour en obtenir une. Il faut contacter la municipalité par e-mail à l'adresse c.rocher@mairie-sp3c.fr ou adresser un courrier à l'élue en charge, Chantal Bélézy. ●



223 nouveaux jeunes électeurs à Saint-Paul-Trois-Châteaux



Le 13 avril s'est déroulée à l'hôtel de ville, endroit symbolique pour l'occasion, la traditionnelle cérémonie de la citoyenneté. À cette occasion, le maire Jean-Michel Catelinois, son adjointe à la jeunesse Georgia Brun et plusieurs autres élus ont remis à de jeunes tricastins leur toute première carte d'électeur. Ils sont au total 223 cette année même si tous n'avaient pas fait le déplacement. Un temps fort dans le parcours de ces jeunes majeurs à qui les élus ont pu rappeler l'importance des valeurs que sont celles de notre République ainsi que les droits et devoirs qui leur incombent désormais. Une simulation de vote a aussi été proposée afin que chacune et chacun comprenne bien le cheminement à effectuer pour placer son bulletin de vote dans l'urne le jour J. ●

Rendez-vous dans les urnes le 9 juin

Les élections européennes se déroulent le dimanche 9 juin. Les électeurs de tous les pays membres de l'Union européenne sont appelés à désigner leurs représentants au Parlement européen, sur un seul tour. Les sept bureaux de vote de Saint-Paul-Trois-Châteaux seront comme à l'accoutumée installés à la salle Fontaine, place du 14-Juillet. Et seront ouverts de 8h à 18h, en continu. Ne pas oublier de vous munir d'une pièce d'identité avec photo et de votre carte d'électeur. En cas de perte ou d'oubli, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur les listes électorales après vous être présenté au bureau d'accueil. ●



Coup de pouce : des chantiers jeunes toujours actifs

Quatre jeunes de la Mission locale ont participé début avril à la première opération coup de pouce de l'année 2024. Ils ont réalisé des travaux de peinture au skatepark et la Maison de l'enfance et assuré la mise en place de jardinières au monument aux morts. L'opportunité pour ces jeunes de financer leur permis de conduire ou leur Bafa tout en étant plongé pendant dix jours dans le monde du travail, aux côtés des équipes de Mosaïc et des services techniques. Alors qu'un deuxième chantier est en cours en ce début juin, deux autres sont déjà annoncés pour le second semestre 2024 : du 21 octobre au 2 novembre et du 9 au 20 décembre. ●

➕ Rens. sur le site de la Ville et à Mosaïc.

Une saison trois pour le chantier international Concordia



Un troisième chantier international de bénévoles se déroulera du 31 juillet au 14 août à Saint-Paul-Trois-Châteaux. La Ville a renouvelé son partenariat avec l'association Concordia, forte des deux premières expériences réussies en 2022 et 2023. Plusieurs jeunes majeurs originaires du Maroc, du Mexique, d'Espagne ou de République Tchèque vont passer trois semaines dans la cité tricastaine. Ils travailleront le matin sur le secteur du plan incliné des anciennes carrières de pierres du Midi, pour poursuivre les aménagements déjà effectués ces deux derniers étés afin de rendre le site plus accessible aux randonneurs. Et ils profiteront le reste du temps pour découvrir la région. ●

Un vrai succès pour le Forum Sud nucléaire organisé à l'Espace de la Gare

France Travail (ex Pôle emploi) et ses partenaires avaient choisi l'Espace de la Gare à Saint-Paul-Trois-Châteaux pour l'organisation de la 13^e édition du Forum Sud Nucléaire le mardi 6 février. Près de 80 acteurs de la filière étaient présents, avec plus de 300 offres d'emplois et de formations proposées.



La fréquentation du forum, plus de 800 visiteurs, a dépassé toutes les attentes. Une preuve que l'industrie du nucléaire, pleinement intégrée dans notre territoire et soutenue par la Ville, est une filière qui séduit et qui a de l'avenir. ●

Partage Plus, tremplin pour une jeunesse engagée

Partage Plus, association de solidarité internationale qui apporte notamment un soutien matériel et moral à des populations des pays d'Europe de l'Est, assure une présence responsable et citoyenne sur notre territoire. L'idée est de promouvoir l'achat de produits revalorisés tout en encourageant une économie responsable. La boutique, la mercerie, le coin meuble et le bazar sont avant tout des lieux de rencontre et de mixité sociale. Et le pôle débarras est un service qui répond à un besoin de la population. Partage Plus est aussi un tremplin pour une jeunesse engagée. L'association accueille des stagiaires, services civiques et salariés en alternance. Éléonore Michaud est par exemple en formation BTS. « Il y a trois ans, je venais d'obtenir mon baccalauréat général avec une idée en tête, ne jamais reprendre mes études. Partage Plus m'a accueilli pour effectuer un service civique de 12 mois. Cette expérience a été bénéfique pour moi, ce qui m'a motivée à reprendre mes études en réalisant un BTS en management commercial opérationnel sur deux ans, en alternance à Partage Plus. » ●

➕ Rens. : 22, chemin du Dr Jean Pradelle / 04 75 04 74 34





« Avec le parking qui est sorti de terre et cette perspective de voir rapidement les chantiers de l'école maternelle et de la future salle Marcel-Gony être lancés, c'est tout le renouvellement urbain de ce quartier, tel que nous l'avons souhaité et imaginé, qui est en train de se concrétiser. »

Claude Loverini,
adjoint aux travaux

Fin de chantier en vue pour le parking du Serre-Blanc

Le second trimestre sur le chantier du nouveau parking du Serre-Blanc a été rythmé par la cérémonie de pose de la première pierre le vendredi 15 mars. Un temps fort pour la collectivité dans ce projet en présence des partenaires que sont la Région et le Département mais aussi des entreprises qui interviennent sur le chantier et des services de la collectivité qui œuvrent sur le projet.

La réception de ce parking qui sort actuellement de terre et permettra, avec ses 102 places gratuites sur deux niveaux, d'avoir dans ce quartier en pleine mutation une nouvelle offre de stationnement à proximité du centre-ville, est prévue fin juillet. Dans la foulée, il sera accessible aux usagers avec ses places pour voitures, vélos et motos et ses emplacements avec prise pour les recharges de véhicules électriques. ●

ET MAINTENANT ?

La transformation de ce quartier du Serre-Blanc va se poursuivre dans les mois à venir. En ce mois de juin, les travaux de construction de la nouvelle école maternelle et du nouveau restaurant scolaire commun à cette école et à celle du Pialon doivent être lancés. Toutes les phases de pré-travaux ont été effectuées.

La nouvelle école sera organisée sur deux niveaux distincts reliés par une rampe intérieure et comprendra quatre salles de classe, des salles de périscolaire, d'activités, de motricité et de repos, une cour de récréation avec préau et des terrasses ombragées. La fin du chantier est espérée à l'été 2025 afin que la rentrée scolaire 2025-2026 puisse se faire dans ce nouvel établissement. En parallèle, un deuxième chantier important va être lancé d'ici dans la fin de l'année dans ce quartier, celui de la nouvelle salle d'activités qui sera dénommée salle Marcel-Gony (lire aussi en p.44). Elle se situera sur l'actuel parking du 14-Juillet qui jouxte l'Espace de la Gare. La consultation des entreprises a été lancée fin mai. Le début des travaux est estimé à début d'octobre pour un chantier qui doit durer un an. ●





TOP DÉPART POUR LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA MAISON DE SANTÉ SIMONE-VEIL



D'ici la fin 2024, la Maison de santé Simone-Veil, située rue de Clastres, va connaître sept mois de travaux au niveau du rez-de-jardin qui est aujourd'hui un parking. Le chantier a débuté fin avril et il va permettre la construction de locaux dans lesquels viendra s'installer l'équipe du centre de santé municipal, actuellement positionnée parvis Chlique, près du parking Chausy (lire aussi en p.13). À souligner aussi que le parking de Lubac jouxtant la structure va être retravaillé afin d'offrir de nouvelles places. ●

FIN DES TRAVAUX ANTICIPÉE SUR LE CHANTIER DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX DU CENTRE-VILLE



La phase deux des travaux de renouvellement des réseaux hydrauliques du centre ancien Nord se poursuit, au niveau des rues du Portail Fanjoux, Saint-Estève, du Serf, de l'Évêché et de la Pousterle.

Pour rappel, il s'agit d'assurer à la fois la mise en séparatif des systèmes d'eaux pluviales et des eaux usées, l'étanchéité de ces deux réseaux et l'étanchéité et le bon rendement du réseau d'eau potable. Tout en profitant pour refaire les revêtements vieillissants dans ce secteur de la Ville, en béton et pavés, afin d'obtenir une cohérence avec les aménagements déjà réalisés dans le secteur.

Sur demande de la collectivité, le planning d'intervention des entreprises a été revu fin mars afin qu'il soit plus condensé et permette une réception des travaux à la mi-juillet au lieu de fin août, comme c'était prévu. ●

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE SE POURSUIVENT



Lancés en octobre 2023, les travaux de rénovation énergétique de la mairie vont se poursuivre tout l'été, la réception du chantier étant prévue à la mi-septembre.

Une réduction de 40 % de la consommation énergétique du bâtiment va être permise par ce chantier.

L'aile Nord est terminée, les services ont pu réintégrer cette partie de la mairie. Le guichet unique a été déplacé dans l'ancienne salle du conseil municipal en début d'année. Les entreprises sont désormais dans la phase des travaux en tiroirs sur le rez-de-chaussée et les étages. Les menuiseries extérieures sont remplacées, les cloisons doublées intérieurement, les combles isolés, les systèmes de ventilation et de chauffage revus, les sols et faux plafonds changés ou rénovés et des ajustements sont réalisés pour permettre une accessibilité totale pour le public. ●

UNE NOUVELLE CHAUFFERIE BOIS À L'ÉCOLE PLEIN SOLEIL



La Ville a fait remplacer au mois de mars la chaufferie gaz de l'école Plein Soleil et ses 4 685 m² de bâtiment par une chaufferie bois à granulés. Un système qui va permettre de diminuer de moitié le coût annuel de chauffage de cet établissement scolaire tout en assurant une qualité de chauffe optimale pour les occupants tout au long de l'hiver. Le coût du projet s'élève à 83 654 € HT. Et la Ville a pu obtenir des subventions du Département de la Drôme (12 561 € HT) et du Syndicat départemental d'électricité de la Drôme (41 825 € HT). ●

UNE RÉFECTION DU JARDIN DU SOUVENIR AU CIMETIÈRE



Situé au centre de la partie la plus récente du cimetière, le jardin du souvenir permet la dispersion des cendres des défunts incinérés. Des travaux ont été réalisés début avril afin de permettre d'améliorer considérablement les conditions de dispersion. Elle ne se fera plus directement au sol, mais dans un puits de dispersion. Ce réaménagement réglera en même temps les problématiques d'entretien mais aussi de respect des personnes défuntes. Coût des travaux : 9 500 € HT. ●

UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX AU RESSEGUIN



Une nouvelle aire de jeux a été construite au cœur des immeubles du Resseguin à la fin de l'hiver. On y trouve une grande balançoire ainsi que d'autres modules de jeux, tous en bois. Le coût des travaux s'élève à 37 593 € TTC. ●

Huguette Bayet, une infirmière en pratique avancée au centre de santé municipal



Fraîchement arrivée à la mairie, Huguette Bayet exerce au centre de santé municipal comme IPA : infirmière en pratique avancée. Ce nouveau métier, à la frontière entre médecin et infirmier, assure une prise en charge élargie des patients.

Depuis 2018, un diplôme d'État permet aux infirmiers ayant trois ans d'expérience d'assumer plus de responsabilités en se spécialisant dans une des cinq mentions proposées. IPA mention pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires, Huguette prend en charge des maladies neurologiques, cardiaques, pulmonaires et endocriniennes à condition qu'elles n'évoluent plus.

Elles englobent notamment :

- l'accident vasculaire cérébral ;
- les artériopathies chroniques ;
- les cardiopathies et maladies coronaires ;
- les diabètes de type 1 et 2 ;
- l'insuffisance respiratoire chronique ;

- la maladie d'Alzheimer et autres démences ;
- la maladie de Parkinson ;
- l'épilepsie.

Grâce à une expérience de 16 ans en tant qu'infirmière et 30 ans auprès de personnes âgées en Ehpad, Huguette a une connaissance particulièrement accrue de la patientèle gériatrique. Elle travaille en collaboration continue avec le médecin et offre une écoute et une auscultation approfondie à ses patients.

Son statut lui permet un champ de travail élargi : renouvellement, modification ou arrêt de traitement, prescription de médicaments en vente libre ou encore d'analyses biologiques, d'imagerie ou de dispositif médical, courriers d'adressage vers des spécialistes...

La liste est longue, et s'est enrichie depuis peu par la prescription et l'administration de vaccins. Les multiples cordes à son arc lui permettent de soulager le médecin traitant tout en offrant un suivi

régulier aux patients du centre de santé municipal.

Cette prestation de santé a le bénéfice d'être souple et simplifiée : un accès direct, sans prescription médicale, permet au patient d'être pris en charge sans passer automatiquement par le médecin. Ce dernier peut être consulté au besoin, il n'y a aucune règle concernant le suivi.

Les consultations avec Huguette sont documentées par un compte rendu, transmis au médecin traitant, qui est en relation continue avec l'infirmière. ●



L'info en plus

Comptez entre 45 minutes et 1h pour une première consultation. Pour obtenir un rendez-vous, vous pouvez appeler le centre de santé au 04 75 46 02 41, ou prendre rendez-vous directement sur Doctolib : Huguette Bayet.

La Ville, actrice de la nécessaire **transition** **écologique**

S'il est un défi qui nous anime et nous concerne tous, c'est bien celui de l'écologie. Et face à l'enjeu énergétique, la Ville a entamé sa transition afin de diminuer ses dépenses en la matière et son impact climatique. L'adaptation se veut être avant tout pragmatique dans une perspective d'équité et de justice sociale afin de s'assurer que tous sauront faire face aux enjeux liés aux changements climatiques. Ce dossier, sans vouloir être exhaustif, car la question environnementale est vaste et nous concerne tous, montre néanmoins combien la collectivité agit au quotidien et entend se positionner en facilitateur de cette transition. ●



« Les avancées sont bien réelles »

Fabienne Lord, adjointe au développement durable et à l'agriculture, détaille la vision de la collectivité sur cette nécessaire transition écologique.

« **S** 'il est un sujet majeur qui bénéficie d'une réelle transversalité et qui touche les délégations de nous tous, élus, c'est bien celui de l'environnement. Il n'y a pas un dossier, un sujet sans que la question environnementale ne se pose et soit prise en compte.

Je peux vous assurer que la mobilisation pour la nécessaire transition énergétique est bien réelle. Plus qu'une prise de conscience, c'est une façon d'être et d'agir au quotidien.

Nous avons bien sûr à poursuivre cette dynamique, tout en maintenant le juste équilibre pour garantir l'ensemble des compétences de la collectivité, qui ne permet pas toujours d'aller aussi vite que nous le souhaiterions.

Néanmoins, force est de constater que les avancées sont bien réelles. Je ne vais pas reprendre l'ensemble du dossier présenté dans les pages qui suivent mais rien qu'en faisant un petit focus sur la question de l'eau, on peut constater la dynamique enclenchée.

D'abord avec de gros travaux de mise en séparatif des eaux usées et eaux pluviales. Et le renouvellement des conduites en plus des actions de contrôle chez les particuliers et le suivi des mises en conformité dans les délais.

Sur l'assainissement non collectif, une compétence de l'intercommunalité, nous accompagnons le suivi du bon fonctionnement des installations et le contrôle de conformité pour éviter toute pollution de la nature.

Dans la gestion des cours d'eau et de leurs abords, des actions de lutte contre toute pollution ponctuelle sont menées, avec injonction à faire les travaux de mise en conformité en cas de déversement non autorisé.



Enfin, sur l'eau potable, un gros chantier de raccordement au réseau Rhône Aygues Ouvèze a été réalisé et les démarches sont en cours pour s'interconnecter à terme. La ressource en eau est garantie en quantité, en qualité et en secours.

Toutes ces actions sont souvent moins perceptibles car moins visibles, mais elles relèvent d'un programme d'opérations cohérent de gestion de l'eau décidé, anticipé et mis en œuvre pour assurer l'avenir.

Nous maintenons le cap ! Dans le prochain magazine, vous découvrirez plusieurs indicateurs permettant de mesurer ces évolutions. » ●

« **La question environnementale s'intègre aussi pleinement au Plan climat air énergie territorial que la communauté de communes Drôme Sud Provence a approuvé fin 2023. La stratégie validée ambitionne de réduire de 34 % les consommations énergétiques sur le territoire d'ici 2050 et de multiplier par plus de deux la production d'énergie renouvelable. Saint-Paul-Trois-Châteaux entend prendre pleinement sa part et atteindre les objectifs fixés.**



La Ville lauréate du Fonds vert

Signe de son engagement en faveur de l'environnement, Saint-Paul-Trois-Châteaux a été l'une des villes lauréates du Fonds vert attribué par le Ministère de la transition énergétique pour soutenir des projets résolument tournés vers la préservation écologique.

Agir pour plus de sobriété énergétique

Aller vers un éclairage public efficace et efficient



Depuis l'apparition des éclairages publics dits à LED, la commune s'est engagée dans une campagne active de remplacement de ses anciens candélabres, jusqu'ici équipés de lanternes au sodium. Ces nouveaux équipements offrent le double avantage d'être moins consommateurs d'énergie et permettent d'agir sur la variation de l'intensité. Sans parler qu'ils limitent la pollution lumineuse et les émissions de CO₂.

En plus du plan pluriannuel de remplacement, de nouveaux mats voient aussi le jour dès l'engagement de travaux de voirie, où lorsque la panne survient sur les anciennes gamelles. C'est donc une démarche active qui est engagée en la matière pour ainsi développer un dispositif convivial et sécuritaire.

Ces nouveaux dispositifs font rapidement preuve de leur efficacité sur le terrain, mais aussi sur la facture. L'investissement n'est néanmoins pas neutre et explique le fait que la collectivité intervienne par phases.

La dernière opération d'envergure est certainement celle qui s'est déroulée au sein du centre ancien où 185 991 € TTC ont été investis ou bien encore le remplacement des horloges astronomiques qui facilite la gestion et l'uniformisation des allumages et extinctions, synonyme de gain en consommations. ●

LES CHIFFRES CLÉS



27 % du parc d'éclairage public est à ce jour équipé en LED (moyenne nationale 25 %).



21 % de réduction de la consommation d'énergie grâce à aux nouveaux équipements LED entre 2022 et 2023.

Agir sur le bâti pour réduire les dépenses énergétiques selon des pratiques écologiques



Avec un objectif de réduction des consommations d'énergie qui peut atteindre les 40 %, l'intervention sur les bâtiments municipaux les plus anciens apparaît comme une opportunité intéressante. Elle l'est d'autant plus quand, aux travaux d'isolation thermique, se cumulent d'autres mesures d'optimisation des consommations.

Agir sur l'ancien est parfois plus compliqué que dans le neuf en la matière, mais quand l'investissement permet des résultats probants, la décision coule presque de source.

Preuve en est, le chantier d'isolation thermique de l'hôtel de ville qui est en bonne voie et qui va permettre si ce n'est d'alléger la facture, au mieux de réduire la consommation d'électricité. Un chantier d'envergure qui montre que nous sommes dans le vrai puisqu'il bénéficie du soutien appuyé de partenaires comme l'État via le Fonds Vert (voir ci-contre), mais aussi de l'Europe (Feder) et du Conseil départemental de la Drôme. ●



D'autres bâtiments, comme le gymnase du Resseguin, les salles Girard ou Pommier, la salle des Archivaux ont eux aussi bénéficié de travaux qui ont permis d'améliorer l'isolation, mais aussi d'optimiser les dispositifs de chauffage.

Beaucoup plus gourmandes en énergie et souvent surdimensionnées, certaines chaudières qui datent du siècle dernier sont remplacées par de nouveaux équipements plus performants comme cela a été le cas à l'école Plein Soleil, désormais équipée d'une chaudière à granulés.

Sobriété énergétique et décarbonation de l'énergie au cœur des nouvelles constructions



Pour ce qui est des constructions récentes ou des chantiers en cours, l'évolution de la réglementation thermique et environnementale a bien évidemment modifié la donne en la matière puisque les contraintes de performance énergétique y sont particulièrement ambitieuses et exigeantes.

Sont ainsi prises en compte dans la réglementation non seulement les consommations d'énergie, mais aussi les émissions de carbone, y compris celles liées à la phase de construction du bâtiment.

C'est donc bien en amont que cette question environnementale est prise en considération dans la réalisation des projets de construction. Elle est d'ailleurs dominante dans les marchés publics qui se veulent être le reflet de cette volonté de construire des bâtiments à haute valeur environnementale. ●



De 70 % à 30 %, la variation de l'intensité d'une grande majorité des éclairages LED entre la journée et la période de minuit à 5h du matin, ce qui équivaut pour les 30 % à un gain de consommation équivalent à une extinction totale).

La collectivité engagée pour plus de sobriété énergétique

Optimiser la consommation d'énergie pour les usages municipaux

En plus des actions que la collectivité a mises en place sur le bâti, une part non négligeable de la consommation d'énergie tient dans nos pratiques.

Et loin de voir les nouvelles dispositions comme une punition et d'imposer les choses, c'est avec pédagogie et dans le dialogue que la question a été abordée. C'est donc en lien avec les occupants des structures municipales (représentants associatifs, personnel de l'enseignement, agents de la collectivité) que les nouvelles mesures de chauffe ont été expliquées et que les mesures de réduction des consommations ont été rappelées, comme fermer les portes des pièces que l'on chauffe ou qui sont climatisées ou encore éteindre les lumières inutiles, les ordinateurs et autres appareils quand ils ne sont pas utilisés. ●

Planning de chauffe, régulation et suivi des consommations...



La commune dispose en effet d'un outil de suivi permettant de suivre au jour le jour les consommations d'électricité avec pour objectif de repérer les dysfonctionnements et de prendre presque en temps réel les mesures correctives. C'est une chasse au gaspillage qui est lancée en agissant contre les lumières que l'on oublie d'éteindre le soir, le chauffage qui n'est pas baissé ou les fenêtres qui ne sont pas bien fermées. ●



Pas de petites mesures, de vraies économies

Certaines mesures pourraient peut-être paraître anodines, mais comme l'on dit ce sont « les petits ruisseaux qui font les grandes rivières ». C'est ainsi que toutes les bonnes initiatives sont les bienvenues, à l'instar de :

- l'installation d'économiseurs d'eau dans la majeure partie des bâtiments communaux (administration, équipements sportifs, associatifs, écoles) avec au final une économie de 30 % de la consommation.
- la limitation des impressions en équipant les élus de tablettes sur lesquelles ils réceptionnent la majeure partie des documents, notamment pour le conseil municipal.
- l'installation de bacs de tri dans les bâtiments pour favoriser le recyclage.
- la mise à disposition de vélos électriques pour les déplacements intra-muros des agents, en plus de faire évoluer le parc de véhicules vers les dispositifs électriques quand cela est possible. ●



Chauffer les bâtiments à leur juste mesure

Dans les équipements sportifs : 16°C dans la salle de sport quand elle est occupée et 20°C dans les vestiaires !

Dans les bâtiments administratifs : c'est 19°C la journée !

Dans les classes : 21°C dans les maternelles et 20°C dans les élémentaires !

Agir pour préserver la ressource en eau



Pour une eau potable de meilleure qualité et en quantité suffisante pour tous

Jusqu'au milieu du mois de novembre 2023, la production en eau potable de notre ville était assurée par deux forages situés sur la commune : Les Alènes (créé en 1964) et les Gonsards (créé en 1972).

Ces dernières années, des réflexions avaient été engagées pour trouver d'autres solutions d'approvisionnement. Un forage de 800 mètres avait même été effectué en 2005, mais celui-ci n'avait pas été concluant. Un raccordement au forage Bonnefille de Pierrelatte avait également été envisagé mais il s'était avéré être techniquement compliqué.

C'est donc un dossier vieux de plus de 40 ans qui aujourd'hui voit enfin le jour grâce à des travaux d'interconnexion réalisés par la commune, pour 1,64 million d'euros, afin de se raccorder au réseau du syndicat Rhône Aigues Ouvèze (RAO) au niveau de la commune de Bollène.

Une décision prise car l'alimentation en eau potable de la commune présentait jusqu'alors le risque de se retrouver un jour coupée faute de disposer de solution dite de secours. Il faut dire que l'un des puits (Alènes) – fermé depuis – n'apparaissait pas suffisamment sûr pour répondre aux exigences de qualité et de quantité. Seul le forage des Gonsards avait un débit suffisant pour garantir l'alimentation en eau des Tricastins mais il n'y avait pas de solution alternative si un incident se produisait sur ce forage.

Avec ce raccordement à RAO, la municipalité mise sur une nouvelle source d'eau potable dont la quantité et la qualité sont particulièrement appréciables. L'objectif final étant à terme de basculer 95 % de l'alimentation en eau de la commune sur cette source et 5 % sur le forage des Gonsards, qui restera entretenu et opérationnel au cas où. ●

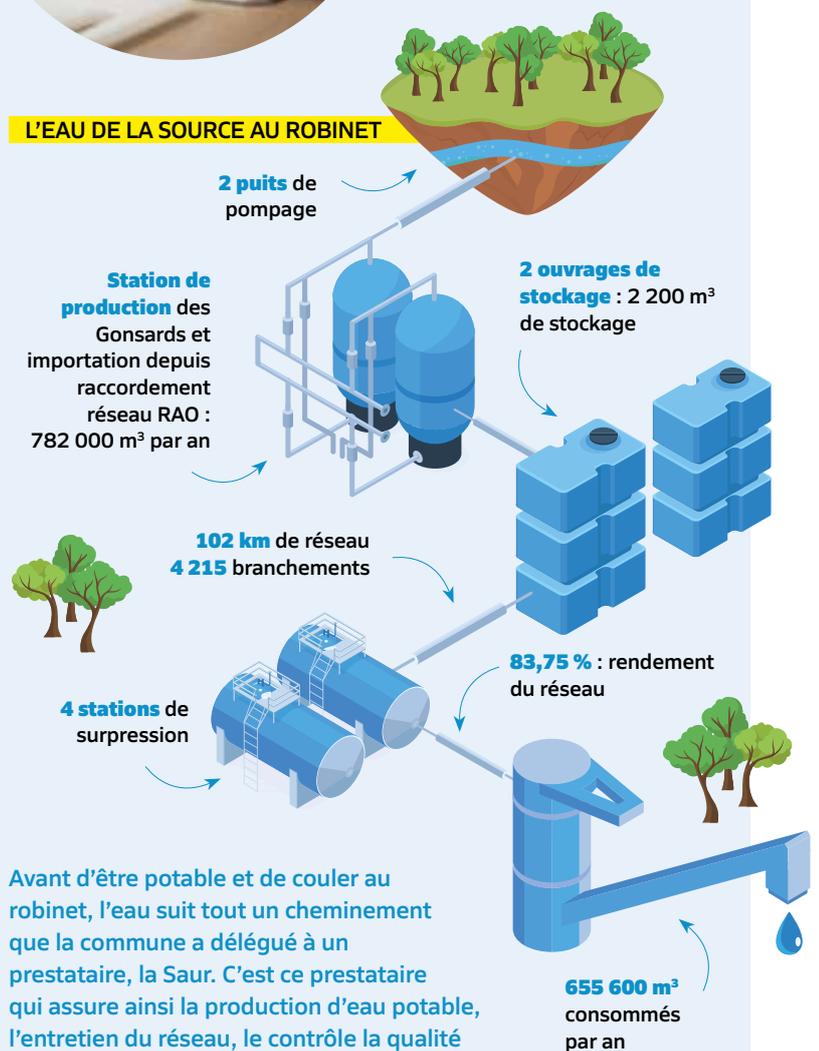


CHIFFRES

656 millions de litres d'eau potable délivrés en 2022.

140 litres par personne et par jour de consommation moyenne par habitant en 2022.

L'EAU DE LA SOURCE AU ROBINET



Avant d'être potable et de couler au robinet, l'eau suit tout un cheminement que la commune a délégué à un prestataire, la Saur. C'est ce prestataire qui assure ainsi la production d'eau potable, l'entretien du réseau, le contrôle la qualité de l'eau et la gestion avec les abonnés. Il faut savoir que la loi prévoit un transfert de cette compétence municipale, mais aussi de la compétence assainissement, à la Communauté de communes Drôme Sud Provence au 1^{er} janvier 2026.

L'eau pure n'existe pas à l'état naturel

À Saint-Paul-Trois-Châteaux, l'eau qui coule de nos robinets est issue des nappes phréatiques. Pour devenir potable, l'eau doit subir de nombreux traitements. Dans son parcours jusqu'aux robinets, elle se charge d'éléments à la fois indispensables à notre santé mais peut également rencontrer des substances potentiellement toxiques pour l'organisme. C'est pourquoi l'eau captée dans le sol doit subir plusieurs traitements avant d'être considérée comme potable. Elle doit ainsi répondre à de nombreux critères pour permettre à chacun de boire une eau sans aucun risque pour la santé. ●



La qualité de l'eau sous contrôle



L'eau du robinet est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés. À ce jour, il existe environ 70 critères de potabilité de l'eau, que l'on peut regrouper en 5 grands paramètres :

- physico-chimiques (le pH, la température, la conductivité ou la dureté de l'eau),
- organoleptiques (la couleur, la turbidité, le goût et l'odeur de l'eau), les paramètres microbiologiques (contrôle qu'il n'existe pas de germe pathogène),
- substances indésirables (les nitrates, les nitrites et les pesticides),
- substances toxiques : les micropolluants.

Ces contrôles sont réalisés par les services de l'État (Agence régionale de la santé) qui mandate le laboratoire CARSO accrédité pour ce type d'analyses. ●

Où trouver l'information sur la qualité de l'eau ?

Les données des résultats du contrôle sanitaire sur la qualité de l'eau du robinet sont publiques. Les résultats des analyses du contrôle sanitaire sont publiés en continu sur le site du ministère chargé de la santé : <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>. Ils sont aussi consultables en mairie ou sur le site internet de la commune. ●



Stop aux fuites !

Le gaspillage de l'eau traitée commence par les fuites des tuyaux rencontrées sur l'ensemble du réseau. Une veille permanente est en place afin de limiter ces pertes. Le rendement global du réseau tricastin est de 85,75 %, ce qui signifie que 14,25 % de l'eau produite est perdue avant d'arriver aux robinets des utilisateurs. Si ce taux reste très honorable puisque le taux moyen national de perte est d'environ 18,5 %, les travaux de renouvellement de conduites, les réparations ponctuelles, les entretiens de matériels (branchements, vannes, etc.) permettent de contribuer à limiter ces pertes et à améliorer notre rendement. ●

Eaux pluviales et eaux usées, deux chemins différents



Un programme de mise en séparatif des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales et d'assainissement des eaux usées a été mis en place sur la commune depuis 2012. Après le quartier du Pialon, le cours des Platanes, le cours de Barry et le centre ancien Nord, ces travaux arrivent à leur terme. Et désormais 97 % des réseaux de collecte de la commune sont en séparatif. Le prochain chantier devrait concerner le Courreau.

Ces travaux contribuent à limiter les apports d'eaux "parasites" au niveau de la station d'épuration, à limiter les coûts de traitement, à éviter les déversements d'eaux usées non traitées dans le milieu naturel, à augmenter les possibilités d'apport de volumes supplémentaires d'eaux usées en entrée de station d'épuration. ●

Des cours d'eau entretenus et sous surveillance



La gestion des milieux humides et hydriques, en plus de leur importance pour la biodiversité, joue un rôle important en matière de gestion de l'eau. Ces milieux assurent la purification, la rétention, la canalisation et l'évacuation de l'eau pluviale. Ils sont donc indispensables à la bonne gestion de l'eau sur le territoire.

Les milieux humides permettent d'atténuer l'impact des fortes pluies en retenant l'eau lors des précipitations et en les relâchant lentement par la suite, limitant ainsi les risques d'inondation. Ils sont aussi des milieux où la faune et la flore se développent.



La commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux est parcourue par deux cours d'eau principaux : le canal de Donzère-Mondragon, une dérivation du Rhône mis en service en 1952 afin d'alimenter les centrales hydroélectriques, d'irriguer les cultures et d'assurer le transport fluvial ; et la Roubine qui traverse le territoire communal en passant par le bourg (canalisée) où elle devient ruisseau pérenne. Sur son passage, elle recueille l'eau de différents cours d'eau avant de se jeter dans le contre-canal

de Donzère-Mondragon comme le ruisseau Les Écharavelles ou de La Gaffière.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes Drôme Sud Provence (CCDSP) assure la compétence de Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi). À ce titre, la CCDSP a pour missions :

- d'assurer le maintien du bon état écologique des cours d'eau,
- de préserver la ressource en eau, en quantité et en qualité,
- de prévenir et protéger les riverains contre les inondations.

La CCDSP met en œuvre un plan pluriannuel d'entretien de la Roubine, des Écharavelles et du Lauzon. Plusieurs objectifs sont visés :

- assurer le bon écoulement de l'eau et éviter l'obstruction du lit du cours d'eau dans les zones soumises à des risques d'inondations,
- maintenir le bon état de la végétation et des arbres en bord de cours d'eau,
- contenir et éliminer les espèces végétales invasives et nuisibles (cannes de Provence, ambrosie, etc.).

Plusieurs opérations sont menées : abattage sélectif, arrachage, élagage, débroussaillage, enlèvement d'embâcles, enlèvement de débris ou de dépôts de sédiments.

Ces opérations sont encadrées par une Déclaration d'intérêt général (DIG) autorisant la CCDSP à intervenir sur les parcelles privées. L'aménagement et la restauration des berges privées ne font pas partie des missions de la CCDSP.

Sur le Rhône, la CCDSP assure essentiellement des missions de protection contre les inondations.

Enfin, la gestion des autres cours d'eau du territoire (Riaille, Berre, Lez, Eygues) a été confiée à des syndicats de bassins-versants.

Une lutte contre les branchements parasites

Le délégataire de la commune (SAUR), mais aussi l'intercommunalité, via le Service public d'assainissement non collectif (Spanc) mènent une chasse aux dispositifs d'assainissement qui ne seraient pas conformes à la réglementation et/ou qui déverseraient leurs eaux usées dans la nature. Des opérations sont ainsi menées au domicile ou par quartier où sont notamment testés les écoulements des eaux via un procédé de coloration de l'eau.

À noter

Toute demande de permis de construire, de déclaration de travaux ou de réhabilitation demandant la mise en place d'un assainissement individuel doit contenir l'avis du Spanc sur la faisabilité du projet. Se renseigner à la CCDSP.

Favoriser la réduction de nos déchets et leurs valorisations

Compétence déléguée à la Communauté de communes Drôme Sud Provence, la collecte et la valorisation des déchets représentent un enjeu majeur en matière d'environnement. Le recyclage et la réutilisation étant bien évidemment la priorité face à l'enfouissement ou à l'incinération des déchets. C'est donc unie et réunie au sein de plusieurs regroupements de municipalités que la gestion des déchets s'opère, permettant ainsi la mise en commun d'infrastructures, d'expertises et des services de gestion des déchets.



L'INFO EN PLUS

Vous souhaitez acquérir un composteur, participer au déploiement de composteurs partagés ou encore des informations sur la gestion intégrée des végétaux, n'hésitez pas à contacter le pôle déchets ménagers de la CCDSF au **04 75 96 06 12**.



Les Tricastins font figure de "bons élèves" sur le plan intercommunal

En 2023, 173,22 kg d'ordures ménagères ont été collectés par Tricastin, en moyenne. À comparer aux 235 kg par habitant en moyenne sur le territoire de la CCDSF ou aux 248 kg par habitant sur le plan national, on peut dire que les Tricastins font figure d'exemple.

Mais ce n'est pas une raison pour ne pas poursuivre les efforts menés afin de faire évoluer les tonnages de déchets recyclés et valorisés.

La réduction du volume de déchets doit d'abord être corrélée au changement de nos habitudes de consommation : réduire le recours aux produits à usage unique, s'orienter vers les filières de réemploi ou bien encore détourner les matières organiques de l'enfouissement par le développement du compostage. ●

La Teomi, une récompense

Récompenser les Tricastines et les Tricastins qui œuvrent pour la réduction de leurs déchets : c'est en substance la finalité de la mise en place à Saint-Paul-Trois-Châteaux par la CCDSF de la Taxe l'enlèvement des ordures ménagères incitative (Teomi). Ainsi, moins vous ferez appel au ramassage des déchets ménagers – ou déposerez vos sacs dans les conteneurs enterrés pour ceux qui bénéficient de l'apport volontaire – plus votre participation au service sera réduite.

Avec la Teomi, une part (15 %) de la somme due (au titre des déchets ménagers) est calculée en fonction du nombre de levés réel effectué (nombre de fois où vous présentez votre conteneur individuel à la collecte). 15 % du montant dû au titre des déchets ménagers évoluera donc en fonction du nombre de fois où vous ferez ramasser votre poubelle. ●



EN CHIFFRES

Notre production de déchets à Saint-Paul-Trois-Châteaux



263,34 kg par habitant en 2023 (sources CCDSP)



173,22 kg d'ordures ménagères résiduelles



54,78 kg émanant du tri (bacs ou sacs jaunes)



35,34 kg de verre

Valoriser les matières organiques et favoriser le compostage

Le tri à la source des biodéchets est au cœur des préoccupations de nombreux Tricastins et l'importance qui y est accordée s'est nettement accrue avec l'entrée en vigueur de la taxe incitative. En effet, le poids des biodéchets, c'est un tiers de nos poubelles noires.

Afin de répondre à ce nouveau geste qui deviendra habituel au fil du temps, la CCDSP a fait le choix de privilégier la gestion de proximité car nous n'avons pas, sur notre territoire, d'exutoire pour un traitement industriel de ces déchets et il n'eut pas été raisonnable de faire parcourir à des camions de trop nombreux kilomètres pour traiter ce qui peut l'être sur place.

Faciles à transformer en compost, engrais gratuit et de qualité, ces déchets sont une véritable ressource pour nos sols, nos jardins et nos espaces verts.

Des solutions collectives pour les habitants ne disposant pas de jardin sont en cours d'élaboration. Le site de compostage partagé installé depuis quelques années déjà dans le quartier du Resseguin a montré que ce mode de traitement est tout à fait adapté.

Une initiative qui ne demande qu'à être dupliquée. Pour cela, l'appui de citoyens volontaires prêts à s'engager quelques heures par semaine est indispensable. ●



Les dépôts sauvages sanctionnés

Afin de lutter contre les dépôts sauvages qui polluent notre environnement, la police municipale, aidée des services municipaux, multiplie les opérations de contrôle et sanctionne systématiquement tous les auteurs. Et la sanction est à la hauteur du préjudice puisque le montant de l'amende peut atteindre les 435 euros voire plus si le délit est constitué.



Un cadre de vie à préserver

Une gestion des espaces verts raisonnable et raisonnée

Si la commune peut s'enorgueillir de bénéficier d'un cadre verdoyant et particulièrement fleuri, une attention est apportée quant au choix des plantations afin qu'elles soient le mieux adaptées au climat et moins consommatrices en eau. Le service des espaces verts remplace ainsi progressivement les massifs de plantes annuelles sur l'espace public par des plantes vivaces florifères nécessitant moins d'interventions. L'exemple du réaménagement du giratoire de l'Europe est l'exemple type des nouvelles pratiques en termes de plantation ; tout comme le choix de supprimer les jardinières hautes qui sont très gourmandes en eau. L'arrosage est lui aussi adapté et effectué au meilleur moment de la journée pour éviter trop d'évaporation. ●

Lutter contre les îlots de chaleur



L'ensemble des arbres – publics ou privés – sur la commune constitue une forêt urbaine qui embellit nos quartiers et contribue au bien-être collectif. Cette végétation a aussi pour avantage de limiter ce que l'on appelle les îlots de chaleur. Ce travail de lutte contre ces îlots de chaleur est constant et se traduit par un accent tout particulier donné aux plantations d'arbres dans les projets d'aménagement, à la valorisation des espaces verts et la réduction des espaces en enrobé au profit de zones végétalisées.

À Saint-Paul, on compte plusieurs exemples concrets de réalisation dans ce cadre. Il y a l'aménagement du parc Saint-Vincent pensé par le conseil des sages et réalisé par les services techniques municipaux. Mais aussi la plantation d'arbres autour du parc de jeux pour enfants du chemin des Sources. Et la pose d'ombrières et la plantation d'arbres (avec un nouveau système d'arrosage plus économe au niveau des racines) dans la cour de récréation de l'école du Resseguin avec, en prévision, un programme de "re-végétalisation".

Un autre projet d'envergure est aussi à l'étude et concerne la création du parc de verdure à la place de l'ancienne piscine. Un espace qui sera pensé pour favoriser la détente et la promenade en famille. Et parce que la problématique de surchauffe urbaine concerne aussi les bâtiments municipaux et notamment les établissements scolaires, la municipalité a mis en place un groupe de réflexion qui travaille sur les actions à mettre en œuvre pour atténuer ce phénomène au sein des écoles en privilégiant des solutions naturelles. ●

EN CHIFFRES

26 agents de la collectivité sont affectés au nettoyage de la commune, à son embellissement

Une réduction de 50 % du volume d'eau a été opérée en 2023 pour l'arrosage des massifs (eau du Rhône)





Un patrimoine arboré et boisé à préserver



La commune présente une identité paysagère marquée : les parcelles de vignes, les coteaux boisés, les alignements de cyprès, confèrent au territoire une ambiance paysagère atypique de la Drôme provençale. Consciente de la "richesse" patrimoniale et environnementale que peuvent représenter les arbres majestueux qui ornent au sein de la commune, la municipalité s'attache à tout mettre en œuvre pour préserver leur bon état de santé.

Ce sont ainsi une quarantaine de sujets, principalement des platanes, qui bénéficient d'une attention toute particulière. Et c'est avec l'aide des agents de l'Office national des forêts que leur état sanitaire et biomécanique est surveillé.

Avec Saint-Restitut, la commune s'est aussi engagée dans une démarche d'intégration Des Carrières de la pierre du Midi au réseau des Espaces naturels sensibles (ENS) drômois, ce qui serait une belle reconnaissance des qualités écologiques, géologiques et paysagères du site. C'est ainsi un espace de 1200 hectares de paysage méditerranéen abritant une flore et une faune intéressantes ainsi qu'un patrimoine historique remarquable que la municipalité souhaite protéger et préserver par cette labellisation ENS.

C'est d'ailleurs au niveau de l'ancien plan incliné de ces Carrières de pierre du Midi qu'interviennent depuis deux ans des bénévoles du chantier international de l'association Concordia afin de rendre praticable l'accès au site et de guider ainsi les promeneurs (lire aussi en p. 14). ●

Une promotion de nouvelles sources énergétiques

La Ville a initié de nombreuses démarches visant à développer les nouvelles sources énergétiques. On peut évoquer les bornes électriques dans la commune. Elles commencent à se multiplier à Saint-Paul-Trois-Châteaux, que cela soit à proximité de l'Espace de la Gare, mais aussi au sein des enseignes commerciales. Des nouvelles bornes vont venir compléter l'offre existante dans le nouveau parking du Serre-Blanc en construction (lire aussi en p.16).

Il est aussi question de la recherche de sources de chauffage différenciées. Dans le cadre du remplacement des chaudières devenues obsolètes, la collectivité s'attache à trouver des dispositifs qui puissent combiner différentes sources de production en alternant entre le gaz et l'électricité, mais aussi le bois. Cette dernière solution a été récemment installée à l'école Plein Soleil.

La Ville souhaite aussi adapter les dispositifs aux besoins. Si le photovoltaïque trouve pleinement sa place chez les particuliers, son utilisation à grande échelle pour une collectivité demande notamment une surface de panneaux qui soit suffisamment importante. Il est par exemple plus aisé de les implanter sur de grande surface tels les parkings, quand ils font office d'ombrières ou sur de vastes toits. C'est donc au niveau des nouveaux bâtiments que la solution est étudiée. ●

Lutter contre les espèces envahissantes



L'ambroisie

L'impact des pollens issus de l'ambroisie est en pleine augmentation, faisant de l'Auvergne-Rhône-Alpes la région la plus touchée de France. L'Agence régionale de santé organise la lutte contre cette plante allergisante en impliquant l'ensemble des acteurs du territoire. Plusieurs réflexes sont à adopter en présence d'ambroisie. Sur sa propriété ou bien hors de sa propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants, il faut l'arracher. Hors de sa propriété, s'il y a en a beaucoup, il faut faire un signalement.

- Sur le site <https://signalement-ambroisie.atlasante.fr/>.
- Via l'application mobile Signalement Ambroisie.
- Par mail à contact@signalement-ambroisie.fr.
- Par téléphone : 0 972 376 888.

Votre signalement sera communiqué à la mairie qui dispose d'un référent en charge de la mise en place des actions nécessaires à l'élimination des plants.

Le frelon asiatique

Originaire du continent asiatique, le frelon asiatique, occupe aujourd'hui la quasi-totalité des départements français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique. Il est aussi dangereux pour l'humain. La municipalité se mobilise pour sensibiliser les Tricastins et les inviter au piégeage de printemps des fondatrices mais aussi en détruisant les nids lorsqu'ils sont détectés sur le domaine public. En plus d'un guide d'information, des ateliers sont mis en place pour fabriquer des pièges adaptés. ●



Limiter l'étalement urbain et sanctuariser les terres agricoles



Un quart de la surface communale est dévolu à l'agriculture. C'est un marqueur important dans le paysage de Saint-Paul-Trois-Châteaux qui participe à son identité méditerranéenne (vignes, oliviers, fruitiers, pins, chênes verts). Sans oublier combien la production locale participe à la renommée de la commune avec pour symbole la truffe noire qui constitue une sorte d'emblème gastronomique du terroir. La révision du Plan local d'urbanisme (PLU, lire aussi en p. 40) est d'ailleurs l'occasion de renforcer la protection et la préservation de ces espaces en évitant l'étalement urbain.

Le PLU tient bien évidemment compte des nouvelles mesures gouvernementales dites Zéro artificialisation nette (ZAN) avec un premier objectif de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (pour arriver à zéro en 2050). Plus de 20 hectares de zones agricoles et naturelles ont ainsi été préservés. Dans cette révision du PLU, la municipalité a aussi décidé de "sanctuariser" des espaces agricoles pour leur garder cette vocation en créant plusieurs hectares de Zone agricole protégée sur deux secteurs, à savoir celui de la Cité 3 et au niveau du plateau de Barbière. ●



Développer et favoriser les modes de déplacement doux



Nous sommes tous d'accord pour favoriser la pratique des modes doux comme le vélo. La demande et les pratiques ont évolué dans ce domaine que cela soit pour une pratique de loisir ou pour des déplacements maison-travail.

Plusieurs projets structurants ont déjà été initiés et sont aujourd'hui aboutis. Deux kilomètres de coulée verte permettent par exemple de cheminer d'est en ouest à pied ou à vélo au travers de la commune. Il y a aussi 6 km de pistes cyclables ou cyclo-piétonnes alors que d'autres projets sont rendus possibles quand des travaux d'envergure sont envisagés sur la voirie. Cela a été le cas notamment quand la commune a requalifié la route de Clansayes où une piste piéton-cyclo a vu le jour. La création de pistes cyclables aménagées n'est pas toujours possible au regard de la largeur de certaines voiries. Elle est d'autant plus facile quand la municipalité (ou le département pour les routes départementales) intervient de façon profonde sur les routes comme

ce sera le cas au niveau du chemin de Fabrias, des avenues Gounod, Becquerel ou Mistral. S'il existe aujourd'hui quelques places de stationnement dédiées au covoiturage, la création du parking relais du Serre-Blanc va renforcer encore cette volonté d'inciter au covoiturage, mais aussi de favoriser l'usage des modes doux de déplacement et notamment la circulation à pied dans le bourg centre. Enfin, une démarche de définition d'un schéma directeur des circulations douces qui s'étend sur l'ensemble des 14 communes membres de la Communauté de communes Drôme Sud Provence est à l'œuvre. L'idée est de penser et mettre en œuvre un maillage structurant et sécurisé pour les mobilités douces sur l'ensemble du territoire. Un plan d'action en cours de finalisation a été élaboré à l'issue d'ateliers participatifs. C'est d'ailleurs dans ce cadre que le projet de réalisation d'une piste cyclable depuis la Cité 3 et la zone d'activités Drôme Sud Provence vers le rond-point de l'Europe sera discuté. ●

Une ville sans pesticide

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques (herbicides, insecticides, fongicides). La Ville s'est dès lors inscrite dans une démarche "zéro phyto". De fait, les pratiques d'entretien ont changé pour l'ensemble des espaces publics, qu'il s'agisse par exemple des allées du cimetière, des trottoirs. Certes plus contraignantes, les dispositions mises en place (rabotage mécanique, grattage et arrachage manuel, brulage) répondent à des enjeux qui touchent à la préservation de la qualité de l'eau, à la reconquête de la biodiversité.





CARNAVAL SPORTIF



CARNAVAL SPORTIF



L'année du sport bat



CARNAVAL SPORTIF



CARNAVAL SPORTIF



DUATHLON



GALA DES ARTS MARTIAUX



GALA DES ARTS MARTIAUX

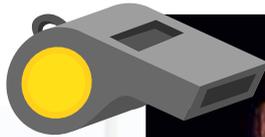


GALA DES ARTS MARTIAUX



GALA DES ARTS MARTIAUX

son plein



GALA DES ARTS MARTIAUX



DUATHLON

Au programme de l'année du sport

La Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux a fait de 2024 une année dédiée au sport, avec en fil rouge les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Avec des événements qui vont rythmer le second semestre.



Une découverte des jeux de raquette le 22 juin



La Ville s'associe avec le Tennis & Padel club du Tricastin et le Tennis club du Tricastin pour organiser le samedi 22 juin, de 14h à 18h, un grand après-midi de découverte des sports de raquette.

Les éducateurs de la Ville viendront compléter l'animation en proposant de s'initier au badminton.

Tout se déroulera au complexe tennis-padel à côté du centre aquatique L'Odyssee'O. Une occasion parfaite de rencontrer des membres des clubs passionnés par leur discipline qui auront à cœur de vous les faire découvrir via de la démonstration et de l'initiation. ●

➕ L'animation est gratuite et sans réservation

Un week-end dédié au basket professionnel les 30, 31 août et 1^{er} septembre



Ce n'est pas une première à Saint-Paul-Trois-Châteaux, qui a déjà accueilli des matchs de préparation d'avant-saison d'équipes professionnelles de basket ces dernières années. Mais cette fois-ci, la Ville a vu les choses en grand avec ses partenaires, l'entreprise Gerflor et l'association Events sport now. Imaginez : pas moins de dix clubs professionnels (masculin, féminin et handi-basket) vont s'affronter au gymnase Plein Soleil pendant trois jours, lors de matchs amicaux. **Chez les hommes**, il y aura deux clubs de Pro B, la deuxième division masculine (Fos Ouest Provence et Hyères Toulon Var) et quatre clubs de la Betclic Elite, la première division nationale : Chorale Roanne, Sluc Nancy, Elan sport chalonais et JDA Dijon. **Chez les dames**, les clubs de première division de Charnay Bourgogne Sud et de Lattes Montpellier seront aussi de la partie, comme ceux du Canet et de Chalons en handibasket masculin. ●

➕ Plus d'informations seront données dans l'été sur l'organisation de ce week-end et le système de billetterie.

Mais aussi...

- Le spectacle sportif "Marcello champion de papier" organisé par la médiathèque le 1^{er} juin
- Le Tour de France le 17 juillet avec le départ de la 17^e étape
- Le Forum de la vie associative le 7 septembre
- Le concours de sport de glisse organisé par Mosaïc le 26 octobre
- La soirée des Trophées du sport le 29 novembre
- Le cycle JO 2024 au cinéma le 7^e Art
- Les événements et compétitions des clubs tricastins



Quand les associations tricastines vous font bouger

À l'occasion de l'animation découverte des sports de raquette qui se déroulera le 22 juin, nous proposons un zoom sur les associations de sports de raquettes tricastines.

Tennis de table tricastin, quand la raquette forme la jeunesse

Créé en 1967, le Tennis de table tricastin, qui frôle déjà les 60 ans d'existence, n'en suscite pas moins les passions des plus jeunes, qui occupent 45% des 103 licenciés. Et pour cause ! Dans une ambiance conviviale et bon enfant, le club mise sur l'esprit d'équipe et l'amusement. Un entraîneur agréé forme les pongistes dès 4 ans grâce à 11 créneaux répartis par âge et types d'entraînement, au gymnase Plein Soleil. Un accès libre est proposé aux joueurs en semaine sous réserve de tables disponibles. Si la priorité est à l'amusement, l'association ne laisse pas les compétiteurs en reste. Affilié à la



Fédération Française de Tennis de Table, le club propose des compétitions en individuel ou en équipe, avec 5 équipes engagées au niveau départemental et pré-régional.

Ouvert toute l'année excepté lors des vacances de Noël, le club reçoit

des nouveaux adhérents à tout moment, et démocratise le tennis de table auprès des plus jeunes grâce à des partenariats avec les écoles et le Rubis'Cube pour permettre des sessions pendant les vacances. ●

➕ Renseignements : facebook.com/tttricastin

Du tennis au padel, jouez grand avec le Tennis Club Tricastin !

Le Tennis Club Tricastin, fondé en 1965, est l'un des doyens de la vie associative sportive tricastine. Basé près de l'Odyssee'O, le complexe tennistique propose 2 courts de tennis couverts, 3 extérieurs et 2 pistes de padel, homologués par la Fédération Française de Tennis. Avec 308 membres, le club accueille les passionnés dès 3 ans pour le tennis, et dès 7 ans pour le padel. Les cours, dispensés par deux moniteurs expérimentés, totalisent plus de 30 heures chacun, adaptés à tous niveaux et âges. La pratique libre en dehors des entraînements est



également possible. Les compétitions se déroulent régulièrement, et le club est ouvert quasiment toute l'année, proposant des événements pour renforcer la convivialité et l'échange. Engagé dans une démarche d'innovation

permanente, l'association veut offrir un entraînement au plus grand nombre, avec notamment le développement du tennis santé et du tennis scolaire. ●

➕ Renseignements : 06 81 58 40 71 tctricastin@gmail.com.



Concours international de piano : un niveau toujours plus relevé

Pour la deuxième édition du Concours international de piano, du 22 au 27 avril à l'Espace de la Gare, le talent a une nouvelle fois été au rendez-vous.



« Les participants, dont le nombre a presque doublé en un an, ont montré toute l'étendue de leur talent au cours de la semaine, avec un niveau encore plus élevé que sur la première édition. »

Jacqueline Bessière,
adjointe à la culture

Pas moins de 50 candidats étaient inscrits dans quatre catégories : Juniors (moins de 12 ans), Teenagers (moins de 15 ans), Challengers (moins de 20 ans) et Masters (moins de 35 ans). Avec des participants venus du monde entier (Italie, Espagne, Allemagne, Autriche, Lituanie, Suisse, Angleterre, Ukraine, Pologne, États-Unis, Brésil, Chine, Japon, Taïwan, Canada), cette édition a été d'autant plus internationale. Dans la catégorie "reine" des Masters, sur 33 participants, trois demi-finalistes ont concouru pour

la finale samedi 27 avril, en public et accompagnés par l'orchestre Amplitude, dirigé par Jean-Charles Dunand. Shion Ota (Japon), Nagino Maruyama (Japon) et Saya Ota (Japon) ont proposé de magnifiques récitals qui ont charmé à la fois le public et le jury international composé de Pierre-Laurent Boucharlat, Marc Moncusi, Ivana Marija Vidovic, Sabrina Dente et Christoph Ewers.

C'est Shion Ota, qui a remporté le premier prix du concours ainsi que le prix du public. Nagino Maruyama

remporte le deuxième prix et Saya Ota le troisième. Dans les catégories jeunes, les éliminatoires et finales se sont déroulées vendredi 26 avril. **Chez les Juniors (moins de 12 ans), le premier prix revient à la Française Nina Jouve. Chez les Teenagers (moins de 15 ans), le premier prix revient à Jeanne Tavan (France), déjà récompensée lors de la première édition. Enfin, chez les Challengers (moins de 20 ans), les Françaises Élodie Sigrist et Sophie Charmasson se partagent le premier prix ex-aequo.** ●

Le conseil municipal des jeunes sur tous les fronts



C'est un début d'année sur les chapeaux de roue pour le conseil municipal des jeunes, désormais encadré par Brice Hardy, nouveau coordinateur jeunesse de la commune. Plusieurs CMJ ont participé à la collecte des Restos du cœur début mars, comme chaque année, en partenariat avec le magasin Utile en centre-ville. Une action de solidarité qui tient à cœur de ces jeunes, d'année en année.

Les CMJ ont aussi été impliqués dans le carnaval sportif et la boom déguisée qui ont été organisés le 19 avril. Ils ont d'abord créé leur propre char pour le défilé, un bobsleigh aux couleurs du conseil municipal des jeunes et de la Ville. Ils ont également été à l'origine d'une belle tombola lors

de cette journée où les lots à gagner (place de cinéma, place de spectacles à l'Espace de la Gare, etc.) ont été récoltés par les jeunes eux-mêmes. Ce sont cinq gagnants qui ont été tirés au sort.

En mai, grosse activité également avec la participation aux commémorations du 8-Mai. Les CMJ étaient dans le défilé qui a parcouru la Ville avant, lors de la cérémonie, de lire un poème, "Après la bataille" de Victor Hugo.

Enfin, les CMJ ont été à l'origine de l'organisation, le 18 mai, d'une belle opération de nettoyage de la nature, au Bois de Piéjoux. Opération dont vous pourrez découvrir le compte-rendu et les images dans notre prochain numéro début septembre. ●



Une mission sur les déchets ménagers pour le conseil des sages

Soucieuse des difficultés que peuvent rencontrer les personnes âgées ou fragilisées en matière de collecte des déchets ménagers, la Municipalité, par l'intermédiaire du conseil des sages, va adresser par voie postale un questionnaire pour les personnes de 70 ans et plus destiné à établir un diagnostic sur la façon dont sont gérés par chacun ces déchets ménagers. Les réponses contribueront à proposer un meilleur service. Elles devraient aussi permettre d'améliorer encore les résultats de la Ville dans le recyclage et la valorisation des déchets. Autre sujet traité par les Sages, celui du projet de parcours de santé de la Cité 3. Le groupe de travail en charge a défini le tracé et le choix des agrès. Il doit les soumettre, pour avis, au maire et à l'adjoint chargé du sport avant les suites à donner à ce projet. ●

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Une concertation publique autour de la révision du Plan local d'urbanisme



La commune a lancé en 2016 une procédure de révision de son Plan local d'urbanisme. Après un premier arrêt du projet refusé par le préfet le 4 avril 2023, il a été nécessaire de prendre en compte les remarques des services de l'État et les évolutions réglementaires afin d'aboutir sur un nouveau projet de révision du PLU arrêté en conseil municipal le 18 décembre 2023. C'est ce projet de révision qui a été présenté lors d'une réunion publique le 9 avril dernier devant une centaine d'administrés, en présence du maire Jean-Michel Catelinois, de son premier adjoint Guy Fayolle et des agents de la commune ayant piloté le projet, Marietta Mignet et Charlotte Baral. Ce même projet a ensuite fait l'objet d'une enquête publique du 23 avril jusqu'au samedi 1^{er} juin, qui a porté à la fois sur la révision de ce PLU mais aussi sur l'approbation du périmètre

de la zone agricole protégée de Barbières et sur l'approbation du périmètre délimité des abords. L'ensemble des documents a été mis à disposition du public sur le site de la Ville et les bornes tactiles de façon dématérialisée mais aussi sous la forme d'un exemplaire papier à disposition au guichet unique pour consultation pendant toute la durée de l'enquête. Le commissaire enquêteur nommé a également tenu trois permanences à l'hôtel de ville pour accueillir le public. Dans un délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête, le commissaire enquêteur doit rédiger ses conclusions sur le projet et les transmettre à la Ville. Elles seront alors à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture en mairie et à la préfecture de la Drôme pendant un an. ●

Pensez à l'initiative "Le maire s'invite chez vous"

Vous êtes un groupe de voisins ou d'amis, vous souhaitez échanger avec le maire de la vie de votre quartier, d'un projet ou d'une préoccupation en lien avec la collectivité et vous avez la possibilité d'accueillir chez vous au minimum une dizaine de personnes ? Optez pour le dispositif "Le maire s'invite chez vous". La collectivité se charge de fournir les invitations, les chaises nécessaires et d'apporter le café. Faites-vous connaître auprès du cabinet du maire si vous êtes intéressés. ●

+ cabinetmairie@mairie-sp3c.fr





L'Oxalis, une reprise dans la continuité



Fanny Albert et Fabien Masclaf ont repris le restaurant L'Oxalis début mai. Pour la clientèle, ils ne sont pour autant pas des inconnus. Ils ont travaillé avec les précédents propriétaires, Milène et Adrien, durant un an, pour une transition en douce. Fanny a travaillé dans différents établissements aixois durant ses études pour finalement partir en Corse, à Porto Vecchio et se consacrer au métier de la restauration. Fabien a suivi un parcours étudiant en hôtellerie-restauration et s'est formé au sein de brigades étoilées. Il s'est orienté vers la bistronomie en étant le bras droit du chef Julien Dubroc, ancien second de Paul Bocuse ou en orchestrant les cuisines des Bistronomes à Montpellier. Pour le jeune couple, la reprise du restaurant s'imposait comme une évidence et leur souhait est de « faire perdurer ce beau concept de cuisine créative en proposant dans la lignée des anciens propriétaires du fait "maison" avec des produits favorisant les producteurs locaux, une agriculture biologique et les circuits courts ». ●

📍 Rue Cantonnière : restaurantloxalis@orange.fr - 04 75 98 81 76 Facebook : restaurant L'Oxalis / Instagram : restaurantloxalis

Les bienfaits de la sophrologie

Vivez les bénéfices de la sophrologie avec Lise Meunier, sophrologue spécialisée dans l'accompagnement des adolescents, adultes et seniors. Basée à Saint-Paul-Trois-Châteaux, elle vous propose un suivi personnalisé pour rétablir votre équilibre intérieur, en harmonie avec vos besoins et vos objectifs (stress, lâcher-prise, concentration, douleurs...), et se déplace sur demande, à votre domicile ou sur votre lieu de travail. Son expertise dans l'amélioration des troubles du sommeil, insomnies, réveils nocturnes, apnée du sommeil, syndrome des jambes sans repos... vous aidera à retrouver des nuits paisibles et réparatrices en quelques séances. Grâce à des exercices axés principalement sur la respiration, la relaxation ou encore la visualisation d'images positives, les solutions proposées sont douces et efficaces, vous guidant vers une profonde détente, libérant les tensions et apaisant le mental. En entreprise, Lise offre également ses services pour promouvoir le bien-être au travail au travers de séances de relaxation, de gestion du stress ou d'ateliers thématiques. ●

📞 06 68 49 98 04 / lisemeunier-sophrologue.fr
lisemeuniersophro@gmail.com

Facebook : Lise Meunier Sophrologue
Instagram : lise.meunier.sophrologue



Location d'espaces de travail

Isabelle Pomar et son conjoint Cyril Clapier ont ouvert Co-Art'is en octobre 2023 et vous propose à la location des espaces dédiés à la beauté et aux soins. Les locaux sont proposés en location à la journée, à la semaine ou bien au mois. Les entrepreneurs sont indépendants et s'organisent comme ils le souhaitent. Le but est la flexibilité pour les artisans, ils peuvent louer un espace uniquement selon leurs besoins. Pas de perte d'argent ni de temps, la location est sous la formule tout inclus. Actuellement, trois coiffeurs occupent les locaux à plein temps. Emy (lissage semi-permanent), Laura (masseur), Audrey (tatoueuse), Cécile (maquilleuse), Eve (esthéticienne) sont eux des "coworkers" occasionnels. ●

📍 ZAC Sud Drôme Provence : 1760 chemin de la Décelle
co-artis.fr - 06 87 56 95 21



Une seconde vie pour les vélos



Olivier Moniotte, Tricastin depuis plus de 30 ans et retraité depuis 2023, est un passionné de vélo autant pour la pratique que pour la technique. Il a décidé en octobre 2023 de créer R3C Composites, une entreprise spécialisée dans la réparation de cadres et d'éléments carbone de vélo. Son atelier est aménagé dans une partie de son garage à son domicile. Il souhaite offrir aux pratiquants cyclistes une solution de réparation artisanale plutôt qu'un

remplacement par du neuf et ainsi donner une seconde vie à leur vélo. « Je ne suis pas à proprement parlé un "vélociste" qui intervient sur tous les éléments constituant un vélo, mon domaine de compétences est plus précisément le cadre du vélo ou un élément carbone de ce cadre qui aurait subi suite à une chute ou un choc un dégât qui ne permet plus de l'utiliser. » Les premiers contacts peuvent se faire par téléphone ou SMS pour un échange de photos afin de pouvoir estimer la réparabilité.

Olivier vous établira un premier devis et si cela correspond à votre attente, il vous proposera un rendez-vous dans son atelier. Les tarifs varient en fonction des "dégâts" constatés. ●

➕ 1 chemin de la Machinette. Facebook : Olivier-Mntt. 06 23 36 58 73

Une pause gourmande au salon de thé

Stéphanie Ducros, Tricastin depuis 1994, a repris le salon de thé Les 3 tasses pour une réouverture le 27 mars. Cette ancienne professeure des écoles, passionnée de cuisine et de pâtisserie, a décidé de passer son CAP pâtissier qu'elle a obtenu en candidat libre. Elle a entre-temps pris des commandes pour de l'événementiel (entremets/ cake design et biscuits décorés) depuis son laboratoire à domicile (sous le nom de Madame Nougatine). Elle concocte des pâtisseries "maison" pour ses clients à consommer sur place ou à emporter et continuera cet été de proposer des glaces Terre Adélice, mais également des jus de fruits et des smoothies. Pour vos cadeaux, elle continuera à vendre du thé de la marque Mariage frères et du nougat Douce France. Elle souhaite aussi proposer des animations au salon tout au long de l'année : des ateliers jeux de société, des ateliers autour de la parentalité et des ateliers de yoga - méditation. ●

➕ 1 place de l'Esplan. 06 71 52 05 64
Facebook : lestroistasses



Le macramé, art ancestral

Cécile, domiciliée à Saint-Paul-Trois-Châteaux, a souhaité se reconvertir professionnellement après 20 ans passés dans la coiffure. Passionnée par le macramé qu'elle pratique depuis 2017, elle le fait désormais à titre professionnel depuis juillet 2023. Le macramé est une technique de confection de nœuds décoratifs pour former des motifs et des formes. Les possibilités y sont infinies. Cécile propose des créations originales et accompagne des projets de créations plus personnalisés afin de décorer maisons, boutiques, restaurants ou des événements comme les mariages, les baptêmes ou les anniversaires. Elle propose aussi des ateliers d'initiation pour les adultes et les enfants. Elle a un site internet et une boutique en ligne pour faire découvrir son univers. Elle vend également ses créations dans une boutique de créateurs sur Bollène et sur des marchés de créateurs dans la région. Ce qui caractérise l'identité et les valeurs de sa marque sont le "fait main" pour chacune de ses créations et le "made in France" pour la provenance de son matériel. ●

➕ www.elyneatelier.com
www.elyneatelier@gmail.com
Facebook /Elyneatelier - @elyneatelier





Une grande journée de l'environnement le 8 juin

L'intercommunalité organise le samedi 8 juin à Clansayes une grande journée de l'environnement. Il s'agit d'un événement visant à valoriser les actions de la collectivité et de ses partenaires. Des ateliers, jeux, expositions et même du théâtre d'improvisation sur différentes thématiques liées aux compétences de la CCDSP : la gestion des déchets, les économies d'eau et d'énergie, la mobilité, la rénovation énergétique ou encore la biodiversité. Une petite restauration est prévue sur place et l'accès à l'événement est gratuit pour toute la famille. ●



Le tri des textiles, c'est facile

Si vous ne savez plus quoi faire de vos vieux textiles, linges de maison et chaussures ? Vous pouvez leur offrir une deuxième vie en les déposant dans une des sept bornes* à textiles mises en place par la Communauté de communes Drôme Sud Provence, à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Les textiles, même usagés, se recyclent. Il suffit de les placer propres et secs dans un sac, les chaussures liées par paire et de les déposer dans une des colonnes du territoire. Ils créent des bénéfices économiques et sociaux en permettant de nouvelles activités et emplois mais aussi environnementaux en diminuant la consommation de ressources naturelles. Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés ici seront majoritairement reportés ou recyclés pour produire chiffons, isolants, fils, revêtements de sol... ●

* Rond-point de l'Europe, au gymnase Plein Soleil boulevard Saint-Vincent, 22 avenue Henri-Becquerel, 13 avenue Louis-Girard, chemin de Miegesolles, chemin de Chatillon, avenue Charles-Gounod.



La CCDSP partenaire d'Atout Tricastin

En partenariat avec la Communauté de communes Drôme Sud Provence, le club d'entreprises Atout Tricastin a organisé le 21 mars à Saint-Paul-Trois-Châteaux son premier salon, "Les Atouts du Tricastin". Plus de 10 secteurs d'activités étaient représentés : industrie, BTP, nucléaire, communication ou bien juridique. Des conférences ont rythmé la journée sur des thématiques comme le RSE ou l'intelligence artificielle. Un premier événement couronné de succès qui a permis la rencontre croisée des acteurs et nombreux savoir-faire du territoire Tricastin ! ●

Les Tricastins ont *du talent*

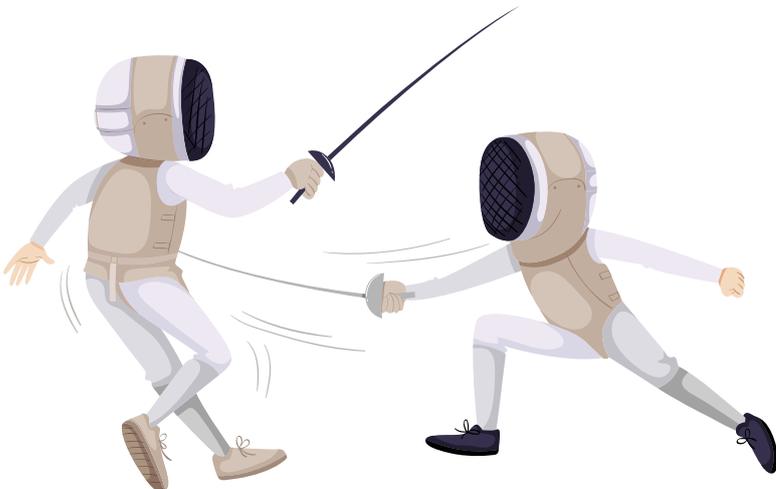
Perrine Gonthier, aux armes !

À tout juste 17 ans, la Tricastine sociétaire du Masque de fer Tricastin a réalisé une saison incroyable qui l'a menée jusqu'au championnat d'Europe cadets d'escrime.

Au premier abord, elle semble timide, voire presque introvertie. Mais il suffit qu'elle enfle son casque d'escrimeuse pour que son caractère affirmé ressorte. « Avec le masque, j'essaie d'être cette autre personne qui veut absolument gagner, qui est compétitrice. L'escrime c'est avant tout un sport de combat. »

Lycéenne en première à Pierrelatte, Perrine Gonthier est la fierté de son club, qu'elle a rejoint il y a maintenant 11 ans. « On venait d'emménager à Saint-Paul. On est allé au forum des associations. On a découvert l'escrime, un sport qui sort de l'ordinaire. J'ai tout de suite accroché aux séances d'essai. » Depuis, elle a enchaîné les entraînements et les compétitions avec un rythme effréné et une organisation millimétrée assurée en famille.

« Je manque beaucoup de choses avec mes amies, mais sans regret. Parce que j'aime ce sport, c'est complexe. Il y a beaucoup de technique, ça demande du caractère. » Elle s'épanouit totalement sur cette piste d'escrime qu'elle a réussi à dompter. Au point cette année d'atteindre un niveau qu'aucun autre membre du Masque de fer tricastin n'avait jamais atteint.



« Ce sont des résultats totalement inespérés, je ne m'attendais pas à aller aussi loin. Une quinzième place individuelle et une deuxième place en équipe lors d'un challenge mondial à Grenoble fin 2023, mes deux meilleures performances, m'ont ouvert les portes de compétitions en cadets à Bratislava et Copenhague. Puis celle du championnat d'Europe en cadets à Naples, fin février, avec les trois autres meilleures françaises de ma catégorie. »

Elle découvre à ces occasions les voyages en avion pour les compétitions, sans la famille et les membres de son club, au cœur de la délégation française, dont elle porte fièrement les couleurs depuis. « J'ai terminé 57^e sur 109 filles en individuel et 10^e sur 20 en équipe. Une expérience exceptionnelle. J'ai tout donné, j'ai montré du caractère. »

Ces émotions, Perrine souhaite les revivre rapidement. Elle s'est préparée pour les championnats de France M17 de sa catégorie qui avait lieu à Douai fin mai afin de viser un podium national. Puis elle passera en M20 l'an prochain, toujours ambitieuse.

« Après ce que j'ai vécu, je veux continuer à tout donner. Je veux retourner en championnat d'Europe, viser les championnats du monde. Les Jeux olympiques ? Tout le monde m'en parle mais ça me paraît très loin. Bien sûr on peut toujours espérer mais je me dis surtout que j'arriverai où j'arriverai en continuant à m'investir. » ●

Le lundi 18 mars et lundi 29 avril, les élus du conseil municipal étaient réunis en séance publique pour délibérer des affaires de la commune. Vous retrouverez ci-après un extrait des principaux points débattus et votés lors de cette séance publique.

Le lundi 18 mars

Taux d'imposition 2024

Les taux des trois impôts locaux (taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti) ont été votés (sauf 5 voix contre de la minorité) et restent inchangés par rapport à l'année 2023, à savoir :

Taxe d'habitation : 13,42 %

Taxe foncière (bâti) : 28,28 %

Taxe foncière (non bâti) : 39,50 %

CFE : 22,04 %.

Attribution d'une prime exceptionnelle pouvoir d'achat

En référence au décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale, c'est à l'unanimité qu'a été votée l'attribution d'une "prime exceptionnelle pouvoir d'achat" pour les agents communaux.

Instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité

Afin de conserver et de développer l'offre commerciale de proximité sur le territoire communal, la municipalité a décidé de mettre en place un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité à l'intérieur duquel la commune pourra exercer un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux ainsi que sur les cessions de terrains portant ou destinées à porter des commerces d'une surface de vente comprise entre 300 et 1 000 mètres carrés (m²).

Cette démarche répond à une volonté de préserver la vitalité et la diversité du commerce de proximité

et de lutter contre la vacance à l'intérieur des périmètres délimités, mais aussi à un souhait de maîtriser le développement commercial et la nature des commerces.

L'instauration de ces périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité permettront à la collectivité d'intervenir directement sur les murs commerciaux et artisanaux actuels et futurs, afin de développer une offre commerciale et artisanale nouvelle et renouvelée et en préservant les activités dont la pérennité est menacée. Les deux périmètres concernés sont ceux de la grande couronne (du centre ancien de la commune jusqu'au périmètre de la grande couronne et dont l'adressage porte sur les rues suivantes : avenue Gounod / avenue H. Becquerel / avenue F. Mistral / avenue de la Résistance / avenue L. Girard jusqu'au rond-point des Carriers / avenue du G. de Gaulle) et du Parc d'activités Drôme Sud Provence (la partie « Les Lavandins » impasse des Senteurs ; la partie « Les Vignes » chemin du Bois Mahon / chemin de la Decelle / impasse du Bouquet / impasse du Tanin / impasse de la Robe).

Cette délibération a été adoptée par 27 voix pour et 2 abstentions

Approbation du périmètre de la Zone agricole protégée des Pâtis

Afin de protéger les espaces agricoles du territoire communal contre la pression foncière et de préserver la vocation agricole des terrains délimités, la commune a souhaité créer deux zones agricoles protégées. Ce travail sera mené en lien avec la Chambre d'agriculture, le service agricole de la DDT 26 et l'INAO afin de faire établir un diagnostic agricole par un bureau d'études pour délimiter un périmètre de ZAP et rédiger le dossier de présentation de la ZAP sur le secteur des Pâtis. Cette délibération a été approuvée par 24 voix pour et 4 contre, 1 abstention de la minorité.

VOTÉ À LA MAJORITÉ

Mise en place d'un chantier international avec l'association Concordia

L'association Concordia organise depuis 70 ans des projets de volontariat et de mobilité internationale, notamment des chantiers internationaux de jeunes bénévoles. C'est une association reconnue d'éducation populaire ayant pour buts déclarés de contribuer à l'animation de la vie sociale, à favoriser la circulation des personnes et des idées par les échanges internationaux et à promouvoir un projet éducatif, encourageant une citoyenneté active des personnes pour une société démocratique, solidaire et participative.

Le chantier entrepris du 31 juillet au 14 août permettra de poursuivre le travail de mise en valeur du site des anciennes carrières de pierre du midi en finalisant l'aménagement du plan incliné réalisé en 2022 et 2023. Cette délibération a été adoptée par 27 voix pour et 2 abstentions

Le lundi 29 avril

Délégation de service public pour le cinéma Le 7^e Art

C'est au 30 novembre 2024 que l'actuel contrat de délégation pour la gestion et l'exploitation du cinéma Le 7^e Art prendra fin. Il convient donc de relancer la procédure de désignation du prestataire pour la période allant du 1^{er} décembre 2024 au 30 novembre 2027 et ce sous le principe de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du cinéma Le 7^e Art. C'est ce qu'a acté par délibération le conseil municipal à l'unanimité.

L'occasion pour la municipalité de rappeler qu'une réflexion est bien en cours concernant le projet de création d'un nouvel équipement cinématographique qui devrait prendre place au sein de l'espace qui sera laissé vacant après le transfert de l'école du Serre-Blanc.

Hommage à nos libérateurs

À l'occasion de la célébration du 80^e anniversaire de la libération de Saint-Paul-Trois-Châteaux et afin de rendre hommage à la 3^e Division d'infanterie de l'armée américaine qui a sauvé la commune

et ses habitants de l'occupant, la municipalité propose qu'un des ronds-points de la commune puisse porter ce nom. Ainsi le rond-point que l'on appelait communément « la Vincente » puisque situé à côté de la résidence du même nom, sera officiellement dénommé "Rond-point de la 3^e Division d'infanterie de l'armée américaine". Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

Hommage à l'ancien Maire de Saint-Paul-Trois-Châteaux

Considérant l'attachement de la commune aux personnages ayant œuvré pour le bien public et le développement de la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux et après accord de la famille de M. Marcel Gony, la proposition de monsieur le maire de dénommer le prochain équipement polyvalent à vocation sportive qui sera réalisé sur la place du 14-Juillet, salle Marcel-Gony en hommage à celui qui fut maire de Saint-Paul-Trois-Châteaux de 1959 à 1989, a été adoptée à l'unanimité.

Subvention annuelle Ateliers & vitrines

Sur proposition de la municipalité le conseil municipal a validé le versement d'une subvention de 30 500 € à Ateliers & vitrines et la convention qui précise notamment les engagements de l'association, laquelle portera des animations spécifiques tout au long de l'année dont en juillet et août, les Jeudis de l'été et en décembre les animations de Noël en centre-ville, en partenariat avec l'EPIC Saveurs & patrimoines qui en assurera le pilotage, ainsi que lors de la fête de Saint-Paul qui se tiendra en juin prochain. Cette délibération a été adoptée malgré une abstention.



MAJORITÉ

Respecter le contrat de confiance qui nous lie

Vous l'aurez certainement remarqué, notre commune s'embellie, se modernise au rythme des travaux que nous avons engagés ou qui le seront dans les mois à venir.

Vos élus travaillent – avec les services municipaux que nous remercions – pour respecter les engagements pris devant vous. C'est en quelque sorte le contrat de confiance que nous avons passé avec vous.

D'ici quelques mois, la gêne occasionnée par les différents chantiers laissera place à la satisfaction, à la fierté de vivre dans une ville de cœur et d'ambition. Vous pourrez ainsi profiter :

- d'un centre-bourg requalifié aux voiries traitées avec goût mêlant pavés et béton désactivé.
- de conditions d'accueil facilitées au sein de l'hôtel de ville qui aura bénéficié d'une "cure de jouvence" environnementale,
- d'une école du Serre-Blanc et d'un restaurant scolaire modernes,
- d'une maison de santé agrandie pour accueillir d'autres praticiens dont ceux du centre municipal,
- de voiries sécurisées et aménagées pour les 2 roues,
- d'un parking relais situé en proximité immédiate du centre

- pour inciter aux déplacements doux,
- d'un musée agrandi où les vestiges de la commune seront mis en valeur tel un diamant dans son écrin,
- d'une salle de sport qui en plus de favoriser l'activité physique offrira une capacité d'accueil supplémentaire pour l'accueil de grands événements, ...

D'importants investissements qui sont possibles grâce à la bonne santé financière de la collectivité et à l'attention que nous portons aux deniers publics. Il n'est en effet pas question de dépenser plus que ce que nous pouvons.

Tout cela nous le faisons pour vous et avec vous.

Car c'est au travers de nos échanges, des nombreux moments de partage, à l'intelligence collective que tout est possible.

Ce souhait de coconstruire se décline lors de réunions publiques participatives, d'instances de démocratie de proximité (comités de quartier, conseil des sages, conseil municipal des jeunes), de visites à domicile, de permanences, de Facebook live...

Une volonté de vous donner la parole et de créer un réel lien de proximité et surtout d'avancer ensemble, de vivre-ensemble. ●

Vos élus de la majorité à votre service

MINORITÉ

Révision du PLU : quelles conséquences pour votre quotidien?

Au moment où nous rédigeons ce texte le PLU dans sa version révisée est soumis à enquête publique.

Nous avons déjà eu l'occasion de nous exprimer sur ce projet qui traduit la vision du futur d'une petite équipe pour ne pas dire d'un seul homme, tant ce projet n'a été ni véritablement débattu ni encore moins co-construit avec la population en tous cas pas les élus de la minorité.

Certes les informations légales ont été faites et nul n'est censé ignorer la loi mais combien parmi nous, réellement et en conscience, peuvent dire qu'ils ont été entendus sinon même écoutés?

En premier lieu l'absence de la prise en compte de l'échangeur, un équipement présenté comme structurant pour le territoire. Doit-on en conclure qu'il ne deviendra structurant qu'en 2036 ou bien qu'on puisse nous l'imposer à tout moment au gré des intérêts de quelques-uns?

Prenez donc le temps de lire les 372 pages du PLU et les 85 pages du règlement d'urbanisme : l'accumulation de contraintes transforme tout projet qu'il soit de construire son logement ou de développer son entreprise en un véritable

parcours du combattant avec à la clé des surcoûts, des limitations ou des pertes d'exploitation pour les particuliers ou les acteurs économiques.

Le PLU est censé reprendre les orientations du PADD (heureusement seulement 12 pages !) mais on peine à trouver des avancées concrètes sur l'écologie au quotidien (mobilités, énergies, espaces verts urbains).

Il n'y a aucune action volontariste pour aider à rénover les logements vacants et remettre sur le marché des habitats adaptés en particulier pour nos jeunes travailleurs. La densification sera de mise avec 23 logements/ha comme densité moyenne mais aussi des projets à 50 logements /ha, bonjour la « banlieue-isation ».

Ce PLU va fixer l'avenir de Saint Paul et par conséquent le vôtre pour les 12 prochaines années, vous avez jusqu'au 1 juin pour agir en donnant votre avis à l'enquête publique.

PLU plan local d'urbanisme

PADD projet d'aménagement et de développement durable ●

Texte transmis le 30 Avril 2024 par vos élus d'Agir pour Saint-Paul - C. Barsumian, S. de Dianous, D. Gonzalez, A. Pecherand, JL Périllon

CONCERT GRATUIT EN PLEIN AIR



Chico & The Gypsies



SAMEDI 29 JUN ★ 21H30

★ PLACE DU 14-JUILLET ★

BUVETTE ET FOOD TRUCKS DÈS 19H30

Guichet unique

Le guichet unique en mairie, point d'entrée pour faciliter vos démarches et vous renseigner sur tous les aspects de la vie locale.

Tél. : 04 75 96 78 78

Mail : guichet.unique@mairie-sp3c.fr

Adresse : Hôtel de ville, place Castellane

Horaires : Lundi : 8h-12h - Mardi, mercredi et vendredi : 8h-12h/13h30-17h30 - Jeudi : 13h30-17h30 - Samedi : 9h-12h



France Services

Espace d'accueil et d'accompagnement pour les démarches administratives et l'accès aux principaux organismes de services publics.

Tél. : 04 75 96 53 89

Mail : franceservices@mairie-sp3c.fr

Adresse : 33 avenue du Général-de-Gaulle (locaux du pôle social).

Horaires :

Lundi, mercredi : 9h-12h

Mardi, jeudi : 9h-12h/13h30-17h

Vendredi : 9h-12h/13h30-16h (sur RDV)



Autres services et structures de la Ville

Police municipale : 04 75 04 75 45

Urbanisme : 04 75 96 95 17 (les mercredis, jeudis et vendredis matins)

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : 04 75 04 49 00

Maison des aînés : 04 75 96 60 51

Médiathèque : 04 75 96 61 80

Musée d'archéologie tricastine : 04 75 96 92 48

Centre aquatique L'Odysée'O : 04 26 83 01 21

Maison de la Truffe et du Tricastin : 04 75 96 61 29

Les numéros utiles

Intercommunalité Drôme Sud Provence :

04 75 96 63 02

Service déchets intercommunalité : 04 75 96 06 12

Office de tourisme intercommunal : 04 75 96 59 60

Lycée Drôme provençale : 04 75 96 62 27

Collège Jean-Perrin : 04 75 96 66 60

Trésorerie de Pierrelatte : 04 75 97 20 20

Préfecture de la Drôme (Valence) : 04 75 79 28 28

Sous-préfecture de l'arrondissement (Nyons) : 04 26 52 65 40

Les numéros d'urgence

Pompiers : 18 (112 à partir d'un téléphone portable)

SAMU : 15

Gendarmerie : 17 ou 04 75 04 70 67

Pharmacie de garde : 04 90 40 00 50 ou 3237

Médecin de garde : 15

Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11

Drogue Info Service : 0800 23 13 13

Écoute alcool : 0811 91 30 30

Sida Info Service : 0800 840 800

Écoute cancer : 0810 810 820

Enfance maltraitée : 119

Écoute cannabis : 0811 91 20 20



CNI/Passeport

La Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux est habilitée pour la délivrance des passeports et cartes nationales d'identité.

Adresse : 33 avenue du Général de Gaulle (locaux pôle social)

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi mercredi : 8h-12h15/13h30-16h45

Jeudi : 13h30-16h45 - Vendredi : 8h-11h45

Nouveaux arrivants

Vous venez récemment d'emménager à Saint-Paul-Trois-Châteaux ? Rendez-vous au guichet unique pour faire toutes vos démarches nécessaires (listes électorales, activités périscolaires, collecte des déchets, etc.). Vous serez également enregistrés par les services de la Ville afin d'être contactés pour la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.

